

*classe  
par M. Casier*

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 17 mars 1922

## Sommaire :

La Papauté et l'élection de S. S. Pie XI	Cardinal Mercier
Politique belge et politique rhénane	Comte de Briey
Punctum, satis	V. Fallon, S. J.
Un cas historique de politique catholique	Abbé Jacques Leclercq
Appel aux peuples travailleurs	Georges Valois

Les idées et les faits : Chronique des idées : Saint Magloire, J. Schyrgens. — Rome. — Italie, L. Picard. — France. — Angleterre. — Allemagne, L. G.

## La Semaine

Le nationalisme hindou crée de terribles difficultés à l'Angleterre. La Mère-Patrie est mise en demeure de modifier complètement sa politique en Asie mineure. Voilà longtemps que quelques rares anglais perspicaces prévoyaient que la politique de Lloyd-George finirait par ameuter le monde musulman contre l'Angleterre.

Et la révolution gronde en Afrique australe, et l'Égypte est loin d'être apaisée, et l'on se bat toujours en Irlande...

A l'intérieur la crise économique continue à sévir, les chômeurs se comptent par centaines de mille et un lock-out vient de jeter quelques autres centaines de mille ouvriers sur le pavé...

La Grande-Bretagne, qui depuis la victoire visait nettement à imposer au monde une paix

britannique, semble à la veille d'éprouver toute la fragilité du « British Empire »... mot si cher aux oreilles anglaises.

Les États-Unis n'iront pas à Gènes. Question : Peut-on reconstruire l'Europe sans le concours de son plus grand créancier ? Et la fameuse solidarité économique des nations exclurait-elle la plus grande puissance économique du monde ?

Les signataires du Traité de Versailles s'étaient entendus pour répartir entre eux le milliard allemand. Les délibérations étaient closes quand survint... une note américaine — les États-Unis n'ont pas signé le Traité ! — s'élevant à plus d'un milliard !... Sans doute Washington veut-il collaborer activement à la reconstruction européenne ?



**MELIOR**

LES PLUS  
IMITÉS



ERNEST  
TINCHANT

DONC  
LES MEILLEURS

ERNEST  
TINCHANT

**PARFUMERIE**

FONDÉE EN 1860

*A la Corbeille Royale*  
*Emile Lemesre*

PARIS  
4, Passage Violet

BRUXELLES  
82, Rue Coenraets



**PETIT-BEURRE  
PAIREIN**

**A la Grande Fabrique**

◆ ◆ ◆  
**E. Esders**

26, rue de la Vierge Noire, 26

**Bruxelles**

◆ ◆ ◆  
Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

*Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910*

◆ ◆ ◆  
**Vêtements pour hommes, dames et enfants**

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

**Comptoir Paligot**

SOCIÉTÉ ANONYME

**Capital : 5 millions**

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- *Ordres de Bourse* -

*Renseignements Financiers*

*Encaissement de Coupons*

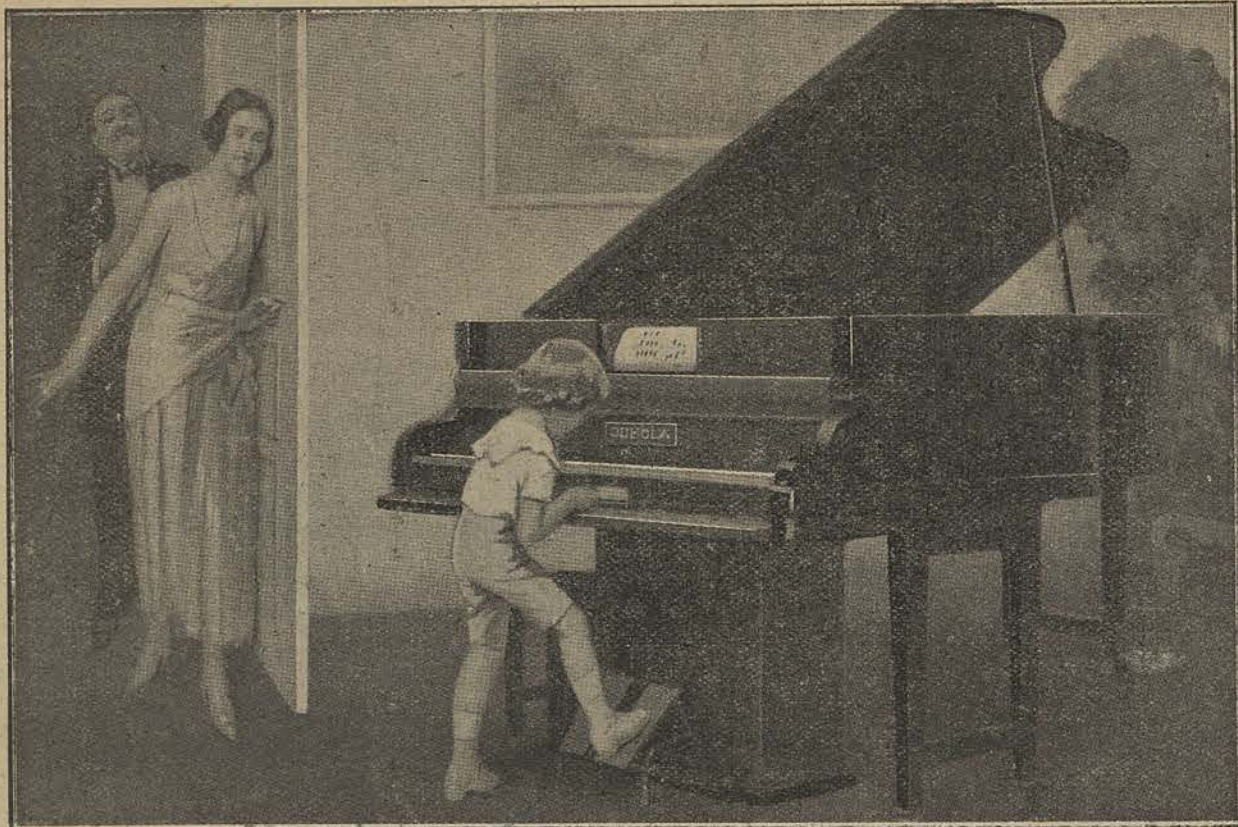
- *Vérifications de Tirages* -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre  
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et*  
*Informations* dont le service est fait gratuitement à la  
clientèle.





# « ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-  
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES  
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-  
CIEUSES AUXQUELLES ON  
AIT PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPAREILS PNEU-  
MATIQUES.

IL EST INCOMPARABLE PAR  
SA CONSTRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT ARTIS-  
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

**Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles**



## PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE



### Chocolat

# MARTOUGIN

le meilleur !





*EAU DE COLOGNE* **IMPERIALE**



*J. C. BOLDOOT - BRUXELLES*

**Parfumerie - Savonnerie**  
**J. C. BOLDOOT**  
 FOURNISSEUR DES COURS  
 DE BELGIQUE — DES PAYS-BAS — D'ITALIE ET D'ESPAGNE

217-219-221  
 AVENUE DE LA REINE **BRUXELLES**  
 Tél.: B. 163.29

NOS SPÉCIALITÉS :  
 Eau de Cologne « IMPERIALE »  
 Savon « GLYCIOLA » Pâte Dentaire « PASTOL »

PETIT  
 LÉGER  
 COMPACT  
 PRATIQUE

## Le Vest Pocket KODAK



NE VOUS ENCOMBRE JAMAIS

PRIX : FRS 111

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE CHEZ VOTRE MARCHAND HABITUEL

**KODAK L<sup>TD</sup>** 36, RUE DE L'ÉCUYER, BRUX

## Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES  
 - LINGE DE TABLE ET DE MAISON -  
 SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES  
 - TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -  
 - BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -  
 CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES  
 BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT  
 GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE  
 NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES  
 - TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -  
 STORES - LITIERES - COUVERTURES  
 COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC

JOINT LE FINI

A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute  
 la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg



# La Papauté et l'élection de S. S. Pie XI

I

## La Papauté

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Ce nous serait une joie de pouvoir vous faire partager les émotions religieuses qu'il nous fut donné de ressentir au contact des événements qui viennent de se dérouler dans la Ville éternelle.

Éternelle, elle l'est, la Cité des Papes.

Nous nous le redisons, à la veille de notre retour en Belgique, lorsque, dans la merveilleuse Basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, nous nous recueillions, à genoux, devant les restes glorieux du grand apôtre, le promoteur providentiel de la Catholicité de l'Église, l'initiateur de la civilisation occidentale. Notre pensée émue s'arrêtait sur les trois semaines écoulées, depuis le jour tragique du 22 janvier, où le Pape Benoît XV s'était affalé sur sa couche, dans un suprême effort d'oblation de sa vie pour la pacification du monde et dans un geste inachevé de bénédiction, jusqu'au dimanche 12 février où Pie XI, centre de convergence de tous les regards de l'humanité, gravissait pour la première fois les marches de son trône et, dans toute la majesté de sa royauté spirituelle, appelait de ses vœux, sur Rome et sur l'Italie, sur l'Église, sur le monde, les bienfaits, qui ne passent pas, du Dieu Tout-Puissant, Père et Fils et Saint-Esprit.

Nous avons, pendant ces trois brèves semaines, assisté au prolongement tranquille, de ce qu'il y a de plus stupéfiant au monde, le Pouvoir moral de la Papauté, la suprématie acceptée, consentie, aimée, d'une conscience sur toutes les consciences, d'une volonté sur toutes les volontés.

N'avons-nous pas vu, au cours des quatre années de la guerre mondiale, au prix de quels efforts se réalisa l'unité passagère de commandement d'un seul Maréchal sur une dizaine de millions d'hommes enrôlés dans nos armées alliées ?

Encore ne s'agissait-il là que d'une unité d'action. Les soldats et leurs corps d'officiers qui exécutaient des ordres, pouvaient se réserver le droit de les discuter. La contrainte dictait le devoir : un refus d'obéir eût entraîné la mort.

Au contraire, lorsque le lundi 6 février, vers midi, la télégraphie sans fil porta à toutes les nations du globe la nouvelle qu'un Pape, hier encore inconnu de la plupart, était monté sur le Siège de Pierre, sous le nom de Pie XI, trois cent millions d'hommes, au même instant, acclamèrent le Cardinal Ratti pour leur Chef et leur Père : lui firent, dans l'intimité de leur conscience, dans la plénitude de leur indépendance personnelle, l'hommage total de leur Foi, de leur soumission d'intelligence et de volonté, de leur filiale affection, prêts à accepter la mort, s'il le fallait, plutôt que de méconnaître, je ne dis pas un de ses ordres, mais le moindre de ses desirs.

La voilà sur le vif, l'unité catholique !

Sans doute, parmi ces obéissants, il y a les foules et vous serez tentés de m'objecter que les foules raisonnent peu.

Mais il y a aussi, partout de par le monde, des élites intellectuelles, qui croient et sont fières de croire ; il y a plus d'un millier d'évêques ; il y a des centaines de mille prêtres, séculiers et réguliers, à qui il pourrait prendre fantaisie, humainement parlant, d'organiser une rébellion ; or, tous croient, s'inclinent, obéissent, sans attendre un mot d'ordre extérieur, souscrivant d'avance à un programme dont ils ne désirent même pas connaître la teneur : tant ils sont convaincus que leur Chef nouveau sera le continuateur fidèle de ses augustes prédécesseurs, qu'en matière de foi et de morale chrétienne non seulement il n'errera pas, mais ne peut errer ; leur foi profonde, même quand ils ne la pratiquent pas ou n'en prennent pas actuellement conscience, les tient dans une disposition habituelle d'adhésion tranquille à l'autorité de celui en qui ils voient le représentant immédiat de Jésus lui-même, Fils de Dieu fait homme pour enseigner, éduquer, gouverner le genre humain en marche vers l'éternité.

« Dans le monde entier, disait saint Léon le Grand, le divin Rédempteur s'est choisi un remplaçant, Pierre seul, pour le préposer à la conversion des peuples, pour le mettre à la tête de tous les apôtres et de tous les pasteurs de l'Église. Aussi, nombreux, sans doute, sont les prêtres, nombreux sont les pasteurs au sein du peuple de Dieu, mais tous sont en vérité sous le gouvernement de Pierre qui, lui-même, est au premier chef, sous la dépendance du Christ » (1).

\* \* \*

Et la merveille est que cette unité n'est pas un événement d'un jour, mais l'œuvre permanente, indéfectible des siècles.

Dans cette même Basilique de Saint-Paul-hors-les-murs où nous nous donnâmes le loisir de contempler en esprit le resplendissement de l'unité catholique sous le rayonnement de la tiare du Pontife Pie XI, nous parcourûmes, une nouvelle fois, la galerie où défilent, en mosaïques, les portraits des 260 Papes qui, de Pierre à Benoît XV, présidèrent aux destinées de la société chrétienne, jusqu'au médaillon d'attente, encore vide, où étincellera demain la figure éternellement jeune de Pierre, sous les traits du dernier élu de la divine Providence.

Quelle galerie, mes bien chers Frères ! Quelle imposante continuité !

En face de cette majesté vingt fois séculaire, essayez de vous représenter, en imagination, les événements qui, dans le monde profane, se sont succédé depuis deux mille ans, et dont l'histoire, souvent, a gardé à peine le souvenir ! civilisations et dynasties disparues, trônes tombés, empires et royaumes démembrés, races et peuples amalgamés, bousculés, terrassés : vicissitudes toujours renouvelées de victoires et d'échecs militaires, d'alliances nouées et dénouées, de traités signés et déchirés : flux et reflux incessant d'intérêts, de passions, d'ambitions qui s'entre-choquent ; alternance de progrès et de déchéance de tout ce qu'élabore l'humanité, systèmes éphémères de philosophie, théories scientifiques, courants littéraires, écoles d'art ou d'industrie ; tentatives d'hérésie, de schisme ; guerres et révolutions, jusqu'au duel gigantesque dont les hommes de notre génération furent les témoins, où tout l'effort du génie humain, toutes les ressources de la science et du travail furent dépensés à détruire les richesses que nos aînés avaient accumulées et à laisser le monde dans un état d'universel malaise, parce qu'il s'est creusé des besoins et des appétits qu'il n'a plus les moyens d'assouvir.

Que de ruines dans ce passé ! Quel tohu-bohu ! Quelle confusion !

Une seule institution domine ces décombres, une seule lumière luit sur ce vaste chaos, un seul organisme reste debout dans cet universel désert, c'est notre Mère, la Sainte Église, catholique, apostolique et romaine. Elle, plus jeune, plus attirante, plus active et expansive que jamais, a défié tous les assauts du temps ; elle n'a pas connu la précarité fatale des choses de l'histoire ; elle s'est assise sur un roc contre lequel aucune puissance ni humaine ni infernale n'a prévalu, ne pourra prévaloir.

Vit-on jamais les peuples et les chefs d'État tourner vers Rome leurs aspirations et leur confiance, avec l'unanimité qui honora, au lendemain de l'armistice, les trois brèves années de règne de Benoît XV, les angoisses et le deuil de ses derniers jours ?

Il semblait que l'homme, si âprement discuté lorsque sévissait la guerre, combattu, pris en pitié presque, par les organes les plus bruyants de l'opinion publique, eût amoindri aux regards des masses le prestige de la Papauté et que celle-ci dût pâtir de l'impopularité improvisée autour de son représentant. Et voici que Benoît XV se trouve porté, soudain, par la main de Celui qui abaisse les superbes

(1) « De toto mundo unus Petrus eligitur, qui et universarum gentium vocationi, et omnibus apostolis cunctisque Ecclesiae patribus praeponatur, ut quamvis in populo Dei multi sacerdotes sint multique pastores, omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus. » LEO MAGNUS, in anniversario die ejusdem assumptionis, sermo II.



et exalte les humbles, au niveau des Papes les plus glorieux, salué par tous, croyants et incroyants, comme un bienfaiteur de l'humanité.

Les historiens connaissent-ils une élection de Pape, triomphale à l'égal de celle du Pape Pie XI ?

L'élu des Cardinaux est l'élu de la conscience universelle.

Peuples et Souverains, catholiques et chrétiens dissidents, croyants ou étrangers à notre foi, savants et hommes du peuple, ont connu, le même jour, à la même heure, à l'instant où le Pape envoyait, du balcon extérieur de Saint-Pierre, à Rome, à l'Église, à l'humanité, sa première bénédiction, ont connu, dis-je, un tressaillement de joie et d'espérance.

Les tentatives de pacification, tant de fois ébauchées par les délégués des nations et tant de fois remises sur le métier, ont déçu la confiance des plus optimistes. Les Internationales, la deuxième comme la troisième, celle-ci comme la précédente, font peur, et à juste titre, car, en dépit des protestations timides de quelques-uns de leurs chefs, elles s'organisent, non pour la paix du monde, mais pour perpétuer la lutte entre des groupes sociaux qui se doivent un mutuel concours. Les efforts d'union des Églises séparées sont stériles, parce qu'elles voudraient la paix sans l'autorité suprême du Chef qui seul peut la créer et la maintenir.

Celui-là seul pourra rasseoir dans l'ordre notre société troublée, qui a reçu la mission divine de confirmer tous ses frères dans la Foi.

Avant de s'engager au Jardin des Oliviers pour y subir son agonie suprême, le Christ avait dit à ses apôtres : « Satan s'acharnera à votre perte ; il essayera de vous passer tous au crible, comme le froment. Mais, Simon, Simon, j'ai spécialement prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; quand, un jour, tu seras revenu à moi, souviens-toi qu'il t'appartient d'être le soutien moral de tes frères : *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* » (1).

Béni soit Dieu, mes Frères, notre Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, le suprême Consolateur de toutes nos détresses (2), de nous avoir donné dans son Église et dans son Chef visible la lumière et la force morale nécessaires à notre cheminement à travers la vie !

Béni soit le Christ de ne nous avoir pas laissés orphelins, et d'avoir daigné nous promettre, au moment où Lui-même remontait vers son Père, de nous envoyer son Saint-Esprit avec la mission de nous ouvrir les secrets de la vérité révélée et les richesses spirituelles des sacrements, de guider et de soutenir l'autorité qui doit nous gouverner.

Béni soit Notre Saint-Père le Pape, en qui cette autorité se concentre et d'où elle découle dans toutes les branches de la hiérarchie pour se répandre en bienfaits sur les fidèles et sur le monde.

Béni soit le Pape Pie XI, qui, librement, a accepté sur ses épaules la charge de toute la chrétienté et met à la disposition de chacun de nous toutes les ressources de sa foi, de sa charité, de sa vie.

Remercions-le, prions pour Lui, offrons à Dieu pour Lui une large part de nos travaux et de nos mérites, afin que « Dieu nous le conserve, soutienne ses forces, le rende heureux au cours de son apostolat et le soustraie aux desseins insidieux de ses ennemis. *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus* ».

## II

### L'élection du Pape Pie XI

#### AVANT LE CONCLAVE

Après cet aperçu, d'une allure plutôt solennelle, sur la Papauté et son rôle providentiel au service de l'unité et de la catholicité de l'Église, à travers les siècles, nous croyons pouvoir nous laisser aller, dans cette seconde partie de notre Entretien, à une causerie toute familière, désireux de vous associer, autant qu'il est en notre pouvoir, non seulement à notre enseignement et aux actes publics de notre administration et de notre ministère pastoral, mais à nos sentiments religieux les plus intimes, et à vous faire sentir que l'Église est un foyer familial où rien ne doit ni ne peut vous être étranger.

Ayez la bonté de m'accueillir avec la simplicité chrétienne avec laquelle je viens à vous.

(1) Luc, XXII, 32.

(2) II Cor. I, 3.

A mon retour à Malines le jeudi 16 février, parmi les papiers négligemment laissés sur ma table de travail le mercredi 25 janvier, jour de mon départ, je retrouvai un télégramme qui méritera d'être conservé dans les Archives de l'Archevêché ; il est ainsi conçu : « Milan, 23 janvier : Mon départ fixé mardi soir. Archevêché à votre disposition. Mon secrétaire à la gare. Prière indiquer heure arrivée ». La signature : Cardinal Ratti.

Nous répondîmes avec un empressement reconnaissant à notre Eminentissime Collègue, que nous acceptions avec joie son hospitalité et arriverions, s'il plaisait à Dieu, à Milan, le jeudi 26, à 23 heures.

« Nous », c'était le Cardinal appelé au Conclave, Mgr Van Cauwenbergh, son plus jeune Vicaire Général, et un humble Frère de Notre-Dame de Miséricorde, préposé au service intérieur de la maison archiepiscopale de Malines.

Nous fîmes une halte à Strasbourg, où nous fûmes les hôtes d'un évêque, dont les représentants de l'armée française, soldats et généraux, prononcent le nom avec un égal respect, Monseigneur Ruch ; et le jeudi, après avoir pu dire la Messe dans le sanctuaire recueilli de l'évêché, nous reprîmes la voie du Saint-Gothard et descendîmes, sains et saufs, à Milan, à l'heure annoncée.

La jeunesse universitaire nous y attendait, ardente et sympathique ; nous ne parvîmes à nous arracher à ses démonstrations affectueuses, qu'en lui promettant d'aller la revoir, chez elle, le lendemain.

Nous y fûmes, en effet. Nous savions que l'Université Catholique de Milan était, avec un foyer d'action sociale dénommé *Opera del Cardinale Ferrari*, le dernier objet des aspirations généreuses de l'Archevêque défunt ; nous savions que le Cardinal Ratti, son successeur, avait assuré de sa paternelle sollicitude les deux institutions dont il était devenu, il y avait quatre mois, l'héritier.

A Milan, nous apprîmes que le Cardinal Ratti, qui avait pris possession du siège de saint Ambroise et de saint Charles Borromée, le jour de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre 1921, et partait pour le Conclave le mardi 24 janvier 1922, avait choisi pour devise, deux mots symboliques : « *Raptim transit* », « Il passe, rapide comme l'aigle ».

Sacré évêque à Varsovie, le 28 octobre 1919, Achille Ratti avait gardé dans sa devise une allusion à son nom de famille, — *Ratto*, en italien veut dire rapide, agile ; le patois wallon a retenu le mot *ratte*, pour dire vite — et il avait mis dans ses armes l'aigle blanc de la Pologne.

Adopté en septembre 1921 comme symbole, le « *raptim transit* » ne prenait-il pas, le mardi 24 janvier, au soir où le Cardinal Archevêque de Milan partait pour le Conclave, une signification prophétique ?

Beaucoup se le demandaient. Et lorsque, le dimanche 29, au Vatican, le vénéré Cardinal, qui avait mis avec tant de bonté son Palais à notre disposition, vint me dire gracieusement ses regrets de n'avoir pu m'accueillir personnellement à l'aller, et ses espérances d'être plus heureux au retour, je ne pus m'empêcher de sourire et de lui glisser à l'oreille : « *raptim transit* ».

Ce dimanche 29 et les trois jours suivants, se poursuivaient au Vatican les « assemblées générales préparatoires » que tiennent journellement les membres, présents à Rome, du Sacré-Collège, sous la Présidence du Cardinal Camerlingue, qui était, cette fois, le Cardinal Gasparri, Secrétaire d'État, — et du Doyen du Collège des Cardinaux, le Cardinal Vincent Vanutelli. Ces assemblées règlent les affaires courantes qui se présentent pendant la Vacance du Saint-Siège : elles sont autorisées à cet effet, mais n'ont aucun pouvoir législatif, aucun droit d'innover. La législation demeure immobilisée jusqu'après l'élection du futur Pape. C'est là une des raisons pour lesquelles les Souverains Pontifes, aussi bien que la conscience du monde chrétien, appellent de leurs vœux, aussi prompte que possible, l'élection de celui qui, devenu évêque de Rome, devient, par le fait même, successeur de Pierre, et Vicaire de Jésus-Christ dans le Gouvernement de l'Église Catholique.

Sans doute, il est hautement désirable que tous les Cardinaux, fussent-ils de Sydney ou de Rio de Janeiro, du Canada ou des États-Unis, puissent prendre une part effective à l'élection à laquelle l'Autorité suprême les convoque, mais l'on ne doit pas perdre de vue, que ce n'est pas à titre d'évêques représentant les divers pays réunis dans l'Église, que les Cardinaux sont appelés au Conclave, c'est en leur qualité de titulaires de paroisses romaines, de « titres » romains, pour employer la qualification traditionnelle, — tels les titres de Saint-Barthélemy-en-l'Île, de Saint-Bernard-aux-Thermes, de Sainte-Croix-de-Jérusalem, de Saint-Pierre-ès-Liens, titres de vos quatre derniers Archevêques. — Membres, en cette qualité, du clergé romain, les Cardinaux sont invités à désigner un titulaire à l'évêché de Rome ; si l'élu est évêque et agréé l'élection qui est faite de sa personne, il est,



du coup, le Chef de l'Église ; s'il n'est pas évêque, le Cardinal évêque d'Ostie lui donne la consécration épiscopale ; et le Pouvoir de l'Ordre, en sa plénitude, se joint ainsi au Pouvoir de juridiction acquis déjà dès l'élection canonique et son acceptation par l'élu.

Quoi qu'il en soit, la date du Conclave ne pouvait être reculée. La Constitution Apostolique du Pape Pie X, *De Apostolica Sede vacante*, stipule expressément, que les Cardinaux présents à Rome doivent, pendant dix jours, attendre la venue de leurs Collègues absents, et, dans l'intervalle, faire célébrer, neuf jours de suite, un service funèbre pour le Pape défunt, mais que, les dix jours écoulés, ils sont tenus d'entrer en Conclave et de procéder à l'élection du nouveau Pape : « Decem diebus elapsis, statim Conclave ingredi et ad electionis negotium procedere tenentur ».

Seul un Pape pourrait changer ce qu'un Pape, de ses Prédécesseurs, a ainsi décidé.

Pendant dix jours, donc, se tinrent au Vatican ces « assemblées générales préparatoires », à l'effet d'expédier les affaires administratives, de recueillir les témoignages de sympathie qui, de partout, affluaient, avec une unanimité exceptionnelle et un accent pénétrant de sincérité, à la mémoire du Pape décédé, et, sous forme d'encouragement, à l'assemblée chargée de pourvoir à sa succession ; à l'effet, aussi, de relire devant les intéressés la Constitution de Pie X : *Vacante Sede Apostolica*, sur le mode d'élection du Souverain Pontife et les Constitutions *Commissum nobis*, relatives au prétendu droit de *Veto* ou d'*exclusive* qu'il est arrivé à certains Souverains de s'arroger ; à l'effet de réclamer de chacun des Cardinaux un serment de fidélité à ces Prescriptions Pontificales et de prendre toutes les dispositions pratiques nécessaires à l'organisation du prochain Conclave.

Conjointement se célébraient, en la Basilique de Saint-Pierre d'abord, six jours durant, sous la direction des chanoines de Saint-Pierre ; puis, en la Chapelle Sixtine, durant le dernier triduum, sous l'autorité du Sacré-Collège les « *Novendiales* », c'est-à-dire, neuf services funèbres consécutifs pour le repos de l'âme du Pape défunt.

Il nous fut donné d'assister aux trois derniers services liturgiques. Notre rang d'ancienneté dans le Sacré-Collège nous valut le privilège et la consolation de chanter, au dernier Service, une des cinq absoutes. Impossible de vous dire jusqu'à quel point nous nous y sentîmes remués.

On parle beaucoup, dans le monde, d'égalité. Ceux qui veulent l'imposer d'office sont souvent ceux qui en ont le moins le respect.

Voyez ces monstres, ces brigands de Bolchévistes, contre lesquels une croisade des peuples chrétiens était pour le moins aussi nécessaire que celle de Pierre l'Ermite et de saint Bernard contre le cimetière de l'Islam ! Ils ont fait couler des flots de sang, saccagé les trésors publics, volé, pillé, détruit, pour arriver à quoi ? au nivellement dans la misère, à la stagnation de la vie sociale, à un despotisme sanguinaire érigé sur des squelettes, sur des ruines !

Non, non, l'égalité que rêvent ces insensés est impossible. Il y a diversité dans les âmes et dans les corps ; diversité d'aptitudes, de forces physiques et morales, de caractères, de santé, de fortune, de talent, de vertu ; une hiérarchie s'impose, dans la famille, dans la nation, dans la société universelle, où les uns servent l'intérêt commun par un travail dirigé et concerté, les autres par un dévouement à la direction et à l'éducation d'autrui, *sous le nom d'autorité*. La nécessité de supériorités sociales auxquelles soit dévolu l'exercice de l'autorité est une vérité de bon sens. Concevez vous que dans une grande gare comme la gare du Nord à Bruxelles, la gare de Lyon à Paris, celle de Charing-Cross à Londres, il y ait deux chefs indépendants ? Les faux aiguillages vous annonceront demain une épouvantable série de catastrophes.

Le Christianisme ne connaît pas de ces essais d'égalité absurde ; il laisse ces folies aux fils de la Révolution.

Mais le Christianisme connaît une égalité d'un autre ordre : celle de tous les chrétiens, depuis l'enfant de l'ouvrier jusqu'à celui d'un roi, depuis le mendiant de la rue jusqu'au Pontife qui porte la tiare : l'égalité dans la mort ; l'égalité dans la dépendance où nous sommes tous de la Miséricorde divine.

Devant la mort, le souvenir des bienfaits reçus ne s'éteint pas ; au contraire, il s'avive. Mais l'Église considère que tous les disparus furent pécheurs, que tous ils ont besoin de la commisération de leur Juge ; surtout, elle appelle de sa voix suppliante l'effusion imméritée du pardon ; elle chante, — ainsi que nous l'entendîmes chanter, dans cette merveilleuse Chapelle Sixtine où Michel-Ange a tracé, en des fresques presque sauvages, les affres du Jugement universel et dernier, — elle chante au pied du catafalque de celui qu'elle se plaisait à appeler « le saint Père, Notre Saint-Père le Pape, Sa Sainteté Benoît XV », elle chante, dis-je, et nous frissonnions à l'entendre chan-

ter : « Rex tremendæ Majestatis, qui salvandos salvos gratis, salva me, fons pietatis ». « Roi, dont la Majesté nous fait frémir, je ne me recon nais aucun droit au salut, mais épanche ta pitié sur moi et sauve-moi ». Et encore : « Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die ». « Miséricordieux Jésus, souviens-toi que c'est pour moi que tu t'es abaissé jusqu'à ce monde, ne m'abandonne pas, en cet instant suprême, à mon malheureux sort ».

Les représentants du Corps Diplomatique, un groupe choisi de la population romaine, des Prélats, des Abbés mitrés, des Évêques tous en noir, les Cardinaux en violet, formaient le cadre de ces grandioses funérailles. Les voix merveilleuses de la Chapelle Sixtine, sous la direction de Mgr Perosi, sans le concours d'aucun instrument, sans accompagnement d'orgue, donnaient à la Liturgie des Porst toute son ampleur. On admirait, on se laissait transporter, on priait. La justice de Dieu se dressait avec majesté devant la pensée ; sa miséricorde se penchait sur les cœurs pour les rasséréner.

Un orateur, maître en lettres latines, Pacifique Massella, rappela le dernier jour, en quelques traits élégants, les mérites, les services, les épreuves du Pontificat qui se clôturait. La pensée du début était celle du Livre de la Sagesse : « En peu de temps, il fournit une abondante carrière » : « consummatus in brevi, explevit tempora multa » (1) : la finale, par une allusion discrète à la faveur unanime dont le Pape de la guerre mondiale recevait déjà le témoignage, s'appuyait sur cette parole d'Isaïe : « Ceux qui avaient eu pour toi du mépris viendront se prosterner à tes pieds ». « Venient ad te qui detrahebant tibi et adorabunt vestigia pedum tuorum » (2). L'orateur concluait son discours par une invocation au Pape de la paix : « Père, disait-il, ne nous oublie pas auprès de Dieu. Continue-nous le secours de tes supplications, afin que la fraternité chrétienne se rétablisse dans le monde, et que la société trouve enfin le repos dans les charmes de la paix », « in pulchritudine pacis » (3).

## III

## Le Conclave -- L'élection

Le deuil de l'Église touchait à sa fin.

Les Cardinaux étaient convoqués pour le lendemain, le jeudi 2 février, fête de la Purification de la Vierge et de la Présentation de Jésus par sa Mère au temple, en cette même Chapelle Sixtine, où le Doyen du Sacré-Collège devait chanter une Messe votive solennelle en l'honneur du Saint-Esprit.

L'assistance était sensiblement la même que les jours précédents, mais l'apparat de deuil avait disparu ; les vêtements des Cardinaux, cependant, restaient de couleur violette ; le rouge ne pouvait réapparaître qu'après leur sortie du Conclave.

*Conclave*, du latin *clavis*, clef, désigne une chambre fermée à clef. De fait les appartements réservés aux Cardinaux pour le temps de l'élection du Pape sont bien clos ; un Gouverneur et un Maréchal sont préposés à la surveillance des abords de la clôture, et les opérations ne commencent que sur l'assurance donnée par l'un et par l'autre — le premier était Mgr Sanz de Samper, Préfet du Sacré Palais, le second, le Prince Chigi — sous la foi du serment, que l'enceinte

(1) Sag. IV, 13.

(2) Is. LX, 14.

(3) Autour du catafalque de Benoît XV courait une inscription, dont voici les quatre strophes :

I	III
Pacis - christianæ - suasor Incendium-maximi-omnium-belli Restinguere - vel - cohibere Frustra - conatus Minus - ut - esset - calamitosum Modis - omnibus - effecit	Sedis - Apostolicæ - Auctoritate Publice in maius - provecta Civitates - fere - quotquot - sunt Ad - amicitiae - coniunctionem Cum - Ecclesia - quaerendam Adduxit
II	IV
Catholicæ - fidei - propagandæ Peropportuna - praescripsit Optimi - cuiusque - studium Ad - Evangelii - praecones Prece - stipe - opera - adiuvandos Excitavit	Caritatem Iesu - Christi Mirifice - exprimens Universas - populorum - miserias Paterno - animo - complexus - est Effusaque - beneficentia Sublevavit.



est murée, que la porte d'entrée est fermée à trois clefs et qu'il est permis, en conséquence, de procéder *tuto et legitime*, en toute sécurité et dans les conditions prescrites par les Constitutions, à l'élection du Pontife Romain.

Les chambres destinées à ceux que le langage protocolaire appelle les « Princes de l'Église » avaient été désignées par le sort lors de la dernière réunion préparatoire. La chance, ou la malchance, selon le point de vue d'où l'on juge ma maladresse, m'avait fait tirer le n° 44 et nous valait des appartements qui ne tourmenteraient d'envie aucun des élèves du troisième étage de notre Grand Séminaire : nous y montions et en descendions par un escalier casse-cou, méditant, de bonne grâce, tout de même, les leçons austères de saint Matthieu : « Intrate per angustam portam... Angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam ». « Passez par la petite porte... car étroite est l'entrée, resserré le passage qui mène à la vie » (1).

La claustration du Conclave n'est pas un vain mot : les Cardinaux y vivent isolés du monde, à l'abri du bruit, des agitations, des compétitions fantaisistes dont nous recueillîmes plus tard quelques échos à notre sortie de ces cellules ; les rares correspondances, manuscrites ou imprimées, qui franchissent l'enceinte, passent par la censure avant de toucher leurs destinataires.

Le régime de vie est monacal : recueillement, silence, prière : douce atmosphère de retraite.

Les repas sont d'une frugalité édifiante. Ils se prennent en commun. Pas de protocole de préséances. A l'exception du Doyen du Sacré-Collège qui préside la table et la bénit, les Cardinaux prennent place au hasard des circonstances, ont pour voisins ceux que leur assigne la première rencontre.

Là, comme dans les relations qui s'échangent, au sortir du repas, dans les *Loggie* de Raphaël, les conversations sont cordiales, les abords faciles, spontanés, tous sont amis, tous sont frères.

Aux jours radieux, où je vivais au milieu de mes jeunes séminaristes à Malines, à Louvain, je m'attachais à leur dire : Fusionnez. Que vous soyez Flamands ou Wallons, Belges ou étrangers, citadins ou campagnards, mélangez vos compagnies. Rien ne contribue autant au détachement de soi, à l'union des cœurs, à l'humilité et à la charité. Mes collègues du Sacré-Collège pratiquaient d'une façon touchante cette forme de fraternité.

Déjà en 1914, ce spectacle m'avait frappé. Qui eût pu, à ce moment où l'Europe était en feu, où les peuples se ruaient avec rage les uns sur les autres, pour tuer, pour se venger, pour détruire ; qui, sinon l'Église catholique, eût osé concevoir l'idée d'une assemblée où des chefs issus de ces pays en guerre se rencontreraient, se coudoieraient, collaboreraient à une œuvre commune à laquelle ils devraient apporter, en conscience, le plus intime de leur âme ? L'Église catholique l'osa. Nous fûmes convoqués, en août et septembre 1914, au Conclave qui donna le 3 septembre un successeur à Pie X en la personne auguste de Benoît XV. Déjà alors, il m'en souvient, nos assemblées m'étaient apparues solennelles, empreintes de religieuse dignité. Les rapports entre confrères de nationalités diverses, voire ennemies, étaient déferents. Nous nous faisions tous un devoir de monter plus haut que la sphère épaisse au niveau de laquelle se livraient les batailles ; la grâce nous tenait, Dieu merci, dans le surnaturel.

Néanmoins — pourquoi le faire — il y avait alors de la lourdeur et des relents de fumée dans l'air que nous respirions. Bon gré mal gré, l'imagination était hantée de souvenirs sinistres, le cœur était angoissé, les esprits soucieux et leurs inquiétudes ne pouvaient que péniblement s'étouffer.

Cette fois, au contraire, les communications étaient aisées, les âmes se dilataient : une même espérance de pacification, un égal besoin de confraternité les animaient ; nous nous trouvions à tous une concentration identique d'attention et de désir sur la mission qui nous était dévolue et dont nous mesurions la responsabilité : donner à l'Église un chef, qui soit à la hauteur de la tâche exceptionnelle que lui imposent les événements, une âme de foi intrépide qui ne se laisse pas décontenancer par la multiplicité et la complexité des problèmes qui se dressent devant le nouveau Pontificat, un cœur d'apôtre qui ait réponse au cri de la foule en détresse : « Domine, salva nos, perimus », « Au secours, Seigneur, nous périssons » (2).

Il ne nous suffirait pas, nous nous le disions, de choisir un Pape qui fût digne de la tiare, il nous fallait le plus digne. A la demande du Sacré-Collège, le R. P. Galli, Secrétaire des Lettres aux Princes,

avait esquissé devant l'assemblée, le portrait du Pape que souhaitait l'Église (1).

Nous mettions, en première ligne, notre foi dans la prière.

Dès le jeudi, nous nous sentions sous la protection spéciale de la Sainte Vierge, dont l'image planait toujours, à quelques mètres de la Sixtine, en la chapelle Pauline, sur les travaux du Conclave. Une lampe discrète y éclairait, jour et nuit, l'image de Notre-Dame de Bon Conseil. Elle guidait aussi les pas silencieux de tous ceux qui, le soir, entre huit et dix heures, venaient offrir au Christ au Tabernacle et à sa Mère leur dernier adieu.

En ce jour du 2 février, Marie n'oublierait pas le Vicaire de son Fils. Elle l'armerait de courage pour affronter la contradiction et recevoir, lui aussi, s'il le fallait, le transpercement moral de l'angoisse et de la douleur.

Tous les jours, d'ailleurs, avant de procéder au scrutin, nous devons réciter ensemble, à genoux, le *Sub tuum presidium*, et les Litanies de la Très Sainte Vierge.

Mais la dévotion spéciale des Pères du Conclave va au Saint-Esprit.

Détail assez frappant : pas une fois l'assemblée n'a dit ni chanté la Messe votive : *Pro eligendo Pontifice*. Tous les jours une Messe se disait, en public, au début de nos séances, c'était la Messe votive de *Spiritu Sancto* ; elle était aussitôt suivie du *Veni Creator* auquel on ajoutait l'invocation : « *Emitte Spiritum tuum et creabitur* ». Oui, « *creabitur* » : l'Église pense au renouvellement des choses par la « création » d'un Pape selon le Cœur de Dieu.

Le jeudi, la Messe votive du Saint-Esprit fut chantée solennellement par le Cardinal Doyen. Ce jour, comme les jours suivants, les Cardinaux pouvaient célébrer la Messe en privé, mais à la Messe solennelle du Saint-Esprit, ceux qui en avaient le désir et la dévotion communiaient de la main de leur Doyen. Plusieurs le firent ; ce qui accentua chez tous l'impression de leur communauté spirituelle, d'une même vie de famille.

Chacune des séances — il y en avait deux par jour, matin et soir, et à chaque séance, deux scrutins — commençait, disions-nous, par le *Veni Creator* et l'oraison du Saint-Esprit : *Deus qui corda fidelium*. A celle-ci s'en ajoutait une, dont j'appris là à admirer la beauté et la richesse. Elle est pour tous ceux qui ont charge d'âmes un programme. Retenez-la, mes chers confrères dans le sacerdoce ; insérez-la, inscrite sur un signet, dans votre bréviaire ; dites-la pour Notre Saint-Père le Pape, pour votre Evêque, pour vos confrères, pour vous-mêmes : « *Supplici, Domine, humilitate deprecemur, ut Sanctæ Romanæ Ecclesiæ concedat Pontificem illum tua immensa pietas qui et pio in nos studio semper tibi placitus, et tuo populo pro salutari regimine sit assidue ad gloriam tui nominis reverendus. Per Christum Dominum nostrum. Amen* ».

« Humbles et suppliants, nous Vous demandons, Seigneur, daignez, dans votre infinie miséricorde, accorder à la Sainte Église Romaine le Pontificat qui, par sa piété et son dévouement pour nous, ne cessé de Vous plaire, et qui, par l'action salutaire de son Gouvernement, s'attache la fidélité et le respect de votre peuple, pour la gloire de votre Nom. Par le Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il. »

Vous l'entendez, mes chers Collaborateurs, pour plaire à Dieu il faut vous dévouer à vos ouailles, vous sauver en vous sacrifiant au salut de vos frères.

Et vos ouailles ne sont pas vôtres : elles sont à Dieu ; à vous donc de les paître, non dans votre intérêt, mais à la gloire du Nom divin.

Que pour vous et pour nous il en soit ainsi !

Le vendredi matin, premier vendredi de février, jour que la piété chrétienne voue au Sacré-Cœur, les votations s'ouvrirent en la Chapelle Sixtine.

Tout autour de la salle, des sièges sont disposés et de petites tables préparées pour les 60 Cardinaux appelés à voter et dont 53 sont présents. Au centre, une table plus grande sur laquelle se feront les opérations du dépouillement.

En tête de l'assemblée, un large autel, où se consomment lentement six cierges, que dépasse et domine un grand Crucifix.

Le sort a désigné trois scrutateurs, qui procéderont tout à l'heure à la supputation des votes et à leur proclamation. Il désigne aussi trois « *recognitores* », dont la mission sera de venir, ensuite, contrôler, reviser les opérations des scrutateurs. Scrutateurs et reviseurs se renouvelleront à chaque séance.

(1) Matth. VII, 14.

(2) Matth. VIII, 25.

(1) Cette page éloquente se trouve reproduite dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, Vol. XIV, n. 5, p. 114 : *Oratio de eligendo Summo Pontifice*, a R. P. D. Aurelio Galli habita.



Rien de plus grave, aujourd'hui, mes bien chers Frères, rien de plus religieux qu'un scrutin d'élection d'un Pape.

Ne pensez, je vous prie, ni aux ardeurs fébriles des élections politiques, ni aux querelles de partis, ni même aux débats souvent houleux de nos assemblées parlementaires. Ici, pas de discours ; pas de programmes ; pas de listes de candidats, sauf celle où tous les électeurs sont au même titre éligibles ; pas de menaces d'interpellations, ni de discussion contradictoire.

Tout se passe dans le plus grand calme où chacun n'a qu'un témoin : Dieu et sa conscience. Sans doute, nous avons tous le souci de nous éclairer et nous échangeons, en dehors des séances d'élection, nos informations, nos avis, nos craintes et nos espérances ; mais la conclusion finale, chacun la tenait pour soi, la notait dans son bulletin secret de vote, que nul autre que le votant ne connaît ni ne connaîtra jamais.

Ce bulletin, où le nom du votant est caché et scellé, les électeurs vont à l'autel le déposer dans une large coupe, sous les yeux des scrutateurs. Les Cardinaux s'avancent en file, par rang d'ancienneté. Au pied de l'autel, une genuflexion, un moment de prière, à genoux, puis la lecture, à haute voix, de cette formule de serment : « Je prends à témoin le Christ, Notre Seigneur, qui sera mon Juge, que je choisis celui que, devant Dieu, je crois devoir choisir ». « Testor Christum Dominum, qui me iudicaturus est, me eligere, quem secundum Deum iudico eligi debere ». Le votant dépose son bulletin sur une patène, le glisse dans le calice posé sur l'autel, salue la croix et se retire.

La votation terminée, les trois scrutateurs procèdent ostensiblement, au milieu de l'assemblée, au dépouillement des votes et l'un des trois en proclame les résultats.

Aussi longtemps qu'aucun candidat n'a réuni les deux tiers des voix, il n'y a pas d'élection. Les bulletins sont enfilés et jetés au feu à l'issue de la séance.

La foule, au dehors, aperçoit une fumée noirâtre, parce qu'aux bulletins et aux lambeaux de papier sur lesquels les Cardinaux ont inscrit, à leur gré, les votes acquis et leurs annotations personnelles, les cérémoniaires, qui attendent, à la porte extérieure, la fin de la séance, ont mêlé une poignée de paille et d'étope. La « sfumata » noire disperse la foule, qui reviendra jusqu'à ce qu'une fumée plus légère, plus blanche formée des bulletins de vote seuls, sera pour elle l'annonce qu'un Pape est élu.

L'élection de Pie XI eut lieu le lundi 13 février, vers onze heures, au 14<sup>e</sup> scrutin : ce qui fit dire au Cardinal Czernoch, Primat de Hongrie, autour duquel s'étaient groupés quelques confrères : « Voilà, nous avons fait passer le Cardinal Ratti par les 14 stations du Chemin de la Croix, et nous le laissons, seul, sur le Calvaire ».

Quel moment que celui de l'élection ! Je ne sais s'il en fut un plus impressionnant.

Seul à son banc, debout, le Cardinal Ratti, la tête baissée, se recueille.

Les autres Cardinaux ont quitté leur siège et sont venus former trois ou quatre cercles concentriques autour de leur élu. Le Cardinal Doyen élève la voix et prononce, au nom du Sacré-Collège, la formule dont nous attendons la conclusion dernière de nos travaux : « Acceptasne electionem de te canonice factam in summum Pontificem ? » « Acceptes-tu, — car, sans ton assentiment, pas d'élection — acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le Pontificat suprême ? »

Un silence d'humilité, de frayeur, sans doute, de foi aussi et de confiance, nous l'espérons, nous tient tous en suspens, haletants, pendant deux longues, bien longues minutes.

Doucement, une réponse s'articule à peu près en ces termes : « Ne videar divinae Voluntati non plene adherere ; ne videar oneri humeris meis imposito memet subtrahere ; ne videar vota Eminentissimorum Patrum negligere : non obstante mea indignitate, cujus conscius sum, accepto ». « Il ne faut pas que l'on puisse dire que j'ai refusé d'acquiescer sans réserve à la Volonté divine ; il ne faut pas que l'on puisse dire que je me suis dérobé à un fardeau qui devait peser sur mes épaules ; il ne faut pas que l'on puisse dire que je n'ai pas apprécié à leur valeur les votes de mes Collègues. Aussi, malgré mon indignité, dont j'ai le sentiment profond, j'accepte ».

A ce moment précis, l'Esprit-Saint s'engage à réaliser la promesse faite à Pierre par notre divin Rédempteur, lorsque, en réponse aux trois attestations d'amour du chef du Collège apostolique, le Christ lui dit : « Pierre, pais mes agneaux ; Pierre, pais mes brebis ».

Lorsque l'Église ordonne un prêtre, l'imposition des mains indique le moment où l'âme du privilégié est marquée d'un caractère invisible et indélébile, qui fait de lui un prêtre de l'éternité et l'assure de l'aide surnaturelle nécessaire à l'accomplissement de sa carrière.

Le Pape ne reçoit pas de caractère sacramentel ; son sacerdoce est celui de l'évêque, chez qui il est réalisé en plénitude. Mais le Pape reçoit de l'Esprit-Saint un pouvoir de juridiction, l'investiture d'une autorité qui s'étend au monde, et s'exerce, d'une manière directe, immédiate, sur chacune des églises particulières, sur chacun des pasteurs, sur chacun des fidèles de la chrétienté (1).

Nous assistions à cette collation de pouvoirs ; nous entendions l'acquiescement de celui qui, conscient de son indignité, mais fort de la promesse divine, répondait : *accepto*, oui, j'accepte.

A ce moment, se fit, dans l'intime de mon âme de chrétien et de pasteur, mon premier acte de foi, de vénération, de soumission, de tout mon amour filial à Pierre qui revivait dans son 261<sup>e</sup> successeur. Vous qui m'écoutez, mes Frères, prêtres et fidèles, veuillez le renouveler avec nous.

« Et quel est le nom que tu veux prendre ? » ajouta le Cardinal Doyen : « *Quomodo vis vocari ?* »

L'émotion étouffait la voix affaiblie du Pape. Je n'ai pu, pour ma part, saisir toute sa réponse, mais je sais qu'en substance, il eut cette pensée : « Sous le Pontificat de Pie IX, j'ai été incorporé dans l'Église catholique et j'ai fait mes premiers pas dans la carrière ecclésiastique. Pie X m'appela à Rome. Pie est un nom de paix. Aussi, désireux de vouer mes efforts à l'œuvre de pacification mondiale à laquelle s'était consacré mon Prédécesseur Benoît XV, je choisis le nom de Pie. »

Après une pause, « je veux encore, continua le Pape, ajouter un mot :

« Je proteste devant les membres du Sacré-Collège, que j'ai à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Église et toutes les prérogatives du Saint-Siège ; mais, cela dit, je veux que ma première bénédiction aille, comme gage de la paix à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Église et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint-Pierre » (2).

Le Pape daigna alors accueillir dans ses bras, l'un après l'autre, tous ses Confrères d'il y a une heure, dont il était devenu le Pasteur et le Père.

Il me souvenait que j'avais obtenu, à un pareil moment, de Benoît XV, sa première bénédiction pour la Belgique alors saignante et grièvement blessée. Très Saint Père, dis-je cette fois encore, daignez bénir mon clergé, mes séminaristes, mes ouailles, nos Souverains, ils seront sous peu admis en présence de Votre Sainteté, et bénissez-moi. Sa Sainteté me serra dans ses bras et, reprenant mon énumération, y ajouta : *de tout mon cœur*.

Après avoir donné à chacun de nous cette première effusion d'amitié, le Saint-Père quitta son banc et daigna circuler à travers nos groupes, donnant à tous une poignée de main, un mot affectueux, un sourire comme s'il voulait nous faire entendre que si sa dignité officielle était autre, le cœur restait le même.

Un instant, accompagné du Maître des cérémonies, il sortit de la chapelle, pour y rentrer aussitôt, revêtu de la soutane blanche ; le Cardinal Doyen lui passa au doigt l'anneau du pêcheur. Le Pape daigna alors recevoir le premier hommage officiel de notre vénération ; chacun de nous lui baisa le pied, l'anneau, et reçut de lui la première accolade du Père de la catholicité. Tandis qu'il m'embrassait, il daigna me dire spontanément : « Tout bien, donc, à vous et à votre chère Belgique ».

La foule impatiente attendait la bénédiction du nouveau Pape. Elle savait que l'élection était faite, la « sfumata » transparente cette fois, le lui avait annoncé, mais elle ne savait ni le nom de l'élu, ni l'en-

(1) Voir Concile du Vatican, Constit. dogmatica de Ecclesia Christi, Cap. 3 Canon.

(2) Les *Acta Apostolicae Sedis*, sous la date du 6 février 1922 et sous la signature de Mgr Aloïs Sincero, Secrétaire du Conclave, reproduisent la déclaration officielle du Souverain Pontife : « Sanctissimus Dominus Noster Prus Divina Providentia PP. XI, integre reservatis sanctissimis iuribus Ecclesiae et Apostolicae Sedis, quae, interposita iurisdictioni religionis, asserere ac vindicare promisit, primam suam benedictionem, e superiore portu Basilicae Sancti Petri in forum prospicienti, populo impertivit, id praecipue Animo suo intendens, ut haec eadem Benedictio non ad praesentes tantum in foro Sancti Petri, nec ad Almam solam Urbem, ad Italiam dumtaxat pertineat, verum etiam ad cunctas quotquot sunt in orbe terrarum civitates et gentes extendatur, auspiciis ferens et nunciis communis reconciliandae pacis quam quidem omnium hominum animi tam impense exoptant ». Ex *Ædibus Vaticanis*, die 6 Februarii 1922.



droit d'où il la bénirait. Voici que les portes de la Basilique se ferment, tandis qu'au balcon se dessine la silhouette du premier Cardinal de l'Ordre des Diacres, le Cardinal Bisleti, qui proclame devant la foule silencieuse : « Annuntio vobis gaudium magnum, habemus Papam Eminentissimum et Reverendissimum Dominum Achillem Ratti, qui sibi nomen imposuit : Pius XI ».

La soutane blanche de Pie XI apparaît : une explosion indescriptible de « *E viva il Papa* » retentit ; des postes de soldats italiens présentent les armes ; les cris d'allégresse reprennent, redoublent ; puis, sur un geste du Pontife, instantanément se fait un grand silence ; Pie XI, de sa voix harmonieuse et puissante, chante plusieurs formules de prière liturgique, auxquelles la foule répond, et termine par la Bénédiction rituelle : *Benedictio Dei Omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper.*

Les milliers de fidèles qui emportent la première bénédiction du nouveau Pape, chantent en chœur, comme d'une voix de tonnerre : *Amen.*

## IV

## L'Élu : le pape Pie XI

L'hommage officiel que nous rendîmes au Souverain Pontife dès le matin du 6 février, jour de son élection, nous le renouvelâmes, avec plus d'apparat, l'après-midi, avant de sortir du Conclave. Le troisième hommage, le plus solennel, la troisième « adoration », dit le public, aura lieu demain à 11 heures. Aujourd'hui nous sommes encore en *Cappa* violette ; demain, pour la troisième « adoration », les Cardinaux porteront la soutane rouge et la *cappa* de la même couleur.

Les derniers vestiges de deuil extérieur s'effacent ; l'Église a un instant suspendu sa marche, elle la reprend, de son pas ferme et confiant, à la conquête spirituelle de l'avenir.

Comme elle s'avivait en nous cette foi dans l'avenir, lorsque, des divers points de l'enceinte de la chapelle, où s'était déroulé le Conclave, nous regardions avec fierté, là, à la place où était hier l'autel, notre jeune pilote tranquillement assis à son gouvernail, et que nous faisons monter vers Dieu le *Te Deum* de notre reconnaissance !

Quelle secousse religieuse, lorsque la Schola de la Sixtine lança au nouveau successeur de Pierre, la divine Prophétie : *TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM ÆDIFICABO ECCLESIAM MEAM ET PORTÆ INFERI NON PRÆVALEBUNT ADVERSUS EAM !*

Le temps use, mes hommes passent, les institutions disparaissent, mais toi, Pierre, tu ne passeras pas ; tu vivras ; sur toi, mon Église se perpétuera et grandira ; aucune puissance infernale ne te dominera.

Je réponds, mes bien chers Frères, je le sens, à vos plus intimes préoccupations. Vos cœurs m'interrogent et vous me dites : Vous avez donc vu le Saint-Père, vous avez pris part à l'élection qui le donne à l'Église, vous avez entendu sa voix et recueilli quelque chose de son âme ; dites-nous quel il sera le Pape dont le règne s'inaugure.

« Quel qu'eût été l'élu du conclave, nous tous, et avec nous les catholiques du monde entier, nous l'aurions accueilli avec une filiale vénération et un esprit d'entière obéissance. N'eût-il pas, en effet, suffi à des enfants de l'Église qu'il fût le successeur de Pierre, le chef suprême de la sainte Église romaine, mère et maîtresse de toutes les églises ? De noble ou de modeste origine, homme de science ou homme d'action, politique ou apôtre, de tendances conciliatrices ou de tendances plus rigoureuses, il eût été, de par la volonté divine, marqué du sceau du Saint-Esprit. »

Ces paroles que Sa Grandeur Monseigneur Baudrillart vient d'écrire en tête de sa Revue apologétique, je les fais miennes, je les fais vôtres.

Mais, avec le pieux et savant Prélat, j'ajoute aussitôt que « l'homme importe, pourtant, dans le Pape, et que, plus l'homme est complet, approche de la perfection, plus son élection fait naître de joie, d'espérance et de fierté au cœur des fidèles ».

Et nos cœurs débordent de joie, d'espérance et de fierté, parce qu'il nous est donné d'admirer à quel point, chez le Cardinal Ratti, la nature a préparé le chef-d'œuvre qu'est aujourd'hui l'élu de la divine Providence.

Le Pape Pie XI n'est plus le Cardinal Ratti, archevêque de Milan ; il n'est plus, aux yeux du chrétien, le Visiteur Apostolique envoyé en mission extraordinaire en Pologne et en Russie, ni le Nonce de Varsovie, ni le préfet de la Bibliothèque Vaticane ou de l'Ambrosienne ; il n'est plus le professeur de théologie et d'éloquence sacrée du Grand Séminaire de Milan, ni le jeune alpiniste qui ouvrait une voie d'accès nouvelle vers les sommets du Mont-Rose ; il n'est plus le bon enfant de Dieso, l'élève studieux du gymnase Saint-Pierre, le séminariste réfléchi

de Monza et de Milan qui avait attiré sur lui l'attention spéciale de Monseigneur de Calabiana, l'archevêque de Milan d'alors, lequel se plaisait à l'appeler « son jeune vieux », « il suo giovane vecchio ». Non, Pie XI n'est plus cet homme du passé. Ou mieux, il reste lui-même, mais surélevé par un chef-d'œuvre de grâce, transfiguré.

Le passé, la divine Providence l'a pétri, façonné, adapté à un dessein sublime : elle l'a animé d'un souffle plus puissant, plus riche, plus fécond, pour faire de son élu notre chef et notre Pasteur à tous.

S'il est vrai, ainsi que l'enseigne saint Bernardin de Siègne et, après lui, la sainte Liturgie à propos du patronage universel de Saint Joseph ; s'il est vrai que la divine Providence, lorsqu'elle destine un homme à un degré spécial de sainteté ou à un état très élevé dans l'Église, lui donne en abondance les secours nécessaires au plein succès de sa perfection personnelle ou de sa mission : la réciproque aussi est vraie, et nous avons le droit de l'appliquer aujourd'hui à notre Pontife bien-aimé et de lire dans son passé les promesses de son avenir.

La forte éducation de son enfance et de sa jeunesse dans le milieu laborieux et chrétien où il a grandi ; la discipline de ses nerfs et de sa volonté dans ses ascensions alpestres, le goût des altitudes et des larges horizons ; l'étude patiente et le travail obscur ; la pratique des méthodes rigoureuses de la critique et de la science ; une connaissance approfondie de l'histoire ; l'expérience personnelle des hommes, au cours de trois missions diplomatiques, neuves et exceptionnellement délicates ; l'énergie et la prudence dont il a dû faire preuve pour les mener toutes trois à bonne fin ; de longs séjours dans une grande ville industrielle d'abord, à Rome, ensuite, où se donnent rendez-vous tous les problèmes qui s'agitent dans le monde ; enfin, ce qui est moins connu du public, mais est plus important que tout le reste, une intimité d'âme avec les vrais apôtres, notamment avec ce saint Cardinal Ferrari de Milan, dont l'archevêque Ratti était devenu le successeur, avec les enfants du peuple qu'il se plaisait à instruire, chez les Dames du Cénacle, avec les condamnés qu'il visitait dans les prisons, avec les âmes d'élite dont il avait la direction spirituelle : tout cet ensemble d'une vie de soixante-cinq années, où l'œil le plus perspicace n'aperçoit ni une défaillance ni une fissure, révèle une préparation providentielle qui peut présager les plus heureuses destinées.

Pie XI a atteint la cime et il n'y a ni témérité ni prétention vaniteuse à augurer qu'il sera dans son milieu.

La loi formulée par saint Bernardin de Siègne, nous en touchons du doigt, semble-t-il, la vérification. Le sens chrétien dans toute la catholicité ; la confiance de nombreuses Églises séparées ; les hommages respectueux des Chefs d'État ; les égards déferents des incroyants eux-mêmes ne sont-ils pas l'indice que, partout, à tous, l'homme apparaît taillé pour sa fonction ?

En ce qui nous concerne, nous l'avons observé de près, pendant ces jours bénis, avec une religieuse attention, celui que nous nous plaisions à appeler aujourd'hui Notre Saint-Père le Pape ; et nous ne saurions vous dire à quel point l'homme, le chrétien, le Pasteur Suprême nous tient sous le charme de son auguste personnalité.

L'homme, nous avions déjà eu l'occasion de l'approcher et ses travaux ne nous étaient pas inconnus, mais ce qui fait l'homme d'autorité, une volonté, un caractère, cela, un contact plus intime devait nous le révéler.

Or, le mardi 7 février, lendemain de l'élection, quelques heures après la solennité des hommages, nous fûmes, à notre joyeuse mais très vive surprise, admis en audience privée auprès de Sa Sainteté. Le Pape n'était encore installé qu'à demi dans des appartements provisoires. Arrivé aux antichambres, je tremblais presque d'avancer, craignant de raver, à pareil jour et à pareille heure, l'élu de Dieu à sa solitude. Mais jour et heure avaient été fixés par Pie XI : j'étais à ses ordres.

Je sortis de chez lui, confondu. Non seulement il avait été pour son humble serviteur d'une bonté paternelle, accueillant, souriant, j'ose dire serviable, et à cette condescendance bienveillance je m'attendais ; mais de toute sa personne, de la sérénité de ses traits, de la douceur de son regard, de l'aisance tranquille de sa voix, de sa parole mesurée, du cours paisible de sa pensée, de la pondération de ses conseils, se dégageait une telle impression de calme, d'ordre, de force contenue, une si radicale séparation des grands événements de la veille, du cérémonial extérieur de la matinée, bref, un oubli si profond de soi, que je ne pouvais plus apercevoir devant moi qu'une volonté rivée, par charité, au devoir du moment présent.

Et tandis que je descendais les marches solitaires du grand palais, je ruminais mes souvenirs : je revoyais le jeune montagnard cloué debout, par une nuit d'orage, au bord escarpé d'un ravin ; le bibliothécaire rangeant en silence ses fiches dans ses casiers ; l'apôtre, répon-



dant à un diplomate, à Varsovie, sous la menace de l'invasion bolchéviste : Non, je ne suis pas un diplomate comme les autres, mon devoir est de soutenir le moral des populations : allez, mais moi je ne pars pas, je reste.

Voilà l'homme.

L'âme du chrétien et du Pasteur, il me semble l'avoir devinée au cours de l'indescriptible cérémonie du Couronnement.

Vous avez lu, dans les journaux et dans les revues, le détail de cette grande fête religieuse qui se déroula, le dimanche 12 février, dans la Basilique immense de Saint-Pierre, de 8 1/2 heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi et se termina par une bénédiction du Pape à la foule massée sur la place Saint-Pierre et dans les voies y aboutissant.

Je ne retiendrai votre attention que sur deux incidents d'une haute signification religieuse.

Le Pape célébrait la Messe à la Confession, c'est-à-dire à l'autel élevé sur le tombeau des apôtres Pierre et Paul : il y célébrait face au peuple. On estime qu'il y avait dans l'assemblée environ soixante mille personnes.

A plusieurs reprises, pendant une Messe Pontificale, le Pontife va de l'autel à son trône, du trône à l'autel. Le trône du Pape était au fond de l'abside, à quelque soixante mètres de la Confession. Le long de cet espace, des deux côtés, étaient rangés les Cardinaux, derrière eux les Evêques, les Abbés mitrés, les Chefs d'ordres religieux ; tout proche se dressaient deux tribunes occupées par les ambassadeurs et par des personnages de marque. Dans ces mouvements d'allée et venue, Pie XI était porté sur sa *Sedia gestatoria* d'où sa main bénissante dominait les foules et suscitait coup sur coup leurs acclamations. C'est à ce moment que je contemplai le prêtre, l'évêque en prière.

Religieusement, il tenait la tête légèrement inclinée, les yeux fermés. De loin en loin, sa main droite se détachait, un instant, pour bénir, mais aussitôt revenait rejoindre l'autre main, toujours droite, les deux mains portées vers le ciel dans l'attitude de la prière (1), l'âme visiblement étrangère à la houle des foules, à l'enthousiasme de leurs ovations.

Un diplomate, attentif à cette scène, me dit, le lendemain : Le Pape est un penseur.

Oui, il est un penseur, mais, à Saint-Pierre, il ne pensait pas avec son intelligence, ne s'absorbait pas dans ses réflexions philosophiques, il livrait son âme à Dieu, la tenait sous l'acte divin, réalisait le programme que l'apôtre saint Paul condensait en ces deux mots : « Nous vivons en commerce avec le ciel », « nostra autem conversatio in caelis est » (2) ; « Ma vie profonde, la vraie, c'est la vie du Christ en moi ; l'autre, de surface, je suis heureux de l'offrir pour mes frères », « Mihi vivere Christus est et mori lucrum » (3).

N'avait-il pas dit, dès l'instant de son élection, notre Pape bien-aimé : l'acquiescement plénier à la volonté divine est ma première loi : j'accepte sur mes épaules le fardeau du Pontificat ; je vois dans le vote de mes frères l'indication providentielle d'un devoir ?

Oh ! oui, Pie XI vivait de ces pensées, dans le concert d'acclamations qui l'entourait. L'enthousiasme populaire devait le consoler, alléger le poids de ses soucis, mais n'était assurément pour rien dans les initiatives profondes de son âme chrétienne et sacerdotale.

Au moment de la consécration, il régna dans la Basilique un religieux silence. Le Canon de la Messe, la fraction de l'Hostie, la commixtion de

(1) L'occasion est propice de rappeler ici à nos prêtres et aux ministres qui les assistent à l'autel une rubrique importante du rituel de la Messe. Le Chapitre III du *Ritus servandus in celebratione Missæ* dit expressément que le prêtre en prière doit tenir les mains jointes, étendues, levées jusqu'à la hauteur des épaules.

L'attitude extérieure du respect et de l'attention importe tant à la dévotion de l'âme et à l'édification de l'assistance ! Il y a, à ce double point de vue, une si grande différence entre les mains tendues vers Dieu dans un acte soutenu de religion, d'aspiration, et des mains sans consistance, qui se laissent choir sur le bas de la poitrine ou vont nonchalamment reposer sur la table de l'autel !

Le psalmiste ne dit-il pas : « Domine, oro ad te, extollo manus meas ad templum sanctum tuum » (a) ?

Aux fidèles eux-mêmes l'apôtre saint Paul ne recommande-t-il pas de prier, les mains pures levées vers le ciel : « Volo viros orare levantes puras manus, ... similiter et mulieres » (b) ?

Les prescriptions de la Liturgie de l'Eglise, l'auguste exemple de Notre Saint-Père le Pape seront, je l'espère, décisifs. J'en bénirais Dieu.

(2) Philipp. III, 20.

(3) Philipp. I, 21.

(a) Ps. XXVII, 2.

(b) I Tim II, 8-9.

la parcelle sacrée et du Saint Sang, se poursuivirent dans un universel respect. Le Pape récite l'*Agnus Dei* et la première Oraison avant la Communion : *Domine Jesu Christe*, donne le baiser de paix au Cardinal-Evêque assistant et à ses deux diacres d'honneur, puis, la tête découverte et les mains jointes, s'en retourne à son trône. Le diacre et le sous-diacre devaient lui apporter la sainte Hostie et la Coupe du Précieux Sang.

Vous vous rappelez, mes Frères, la scène de l'Evangile de saint Matthieu (1) : le Maître craint que ses disciples ne se laissent égarer par les sophismes des Pharisiens et des Sadducéens. « Que dit-on du Fils de l'homme, demande-t-il, et vous-mêmes que pensez-vous de lui ? » Les disciples le confondent, les uns avec Jean-Baptiste, d'autres avec Elie, ou Jérémie, ou avec un quelconque des prophètes. Mais, pour moi, répond Simon Pierre : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » : « *Tu es Christus, Filius Dei vivi* ».

C'est alors que le Christ lui fait sa solennelle déclaration par laquelle il confère à Pierre et à ses successeurs la Primauté et l'universalité du gouvernement spirituel de l'Eglise. « Ta foi ne te vient ni de ta nature ni de ton effort personnel, elle est l'œuvre de mon Père céleste en ton âme. Aussi, tu seras la pierre sur laquelle j'édifierai mon Eglise, à tes mains seront confiées les clefs du Royaume des Cieux ».

Tandis que le Diacre et le sous-diacre tenaient le Corps et le Sang de Notre Seigneur devant le Pape agenouillé, silencieux, en adoration, je me remémorais cette scène, et cette autre scène où le Christ demande à son futur vicaire, trois fois, s'il l'aime, et, en réponse à ses protestations d'amour, confie à sa garde les agneaux et les Pasteurs des agneaux.

Pie XI, donc, adore le Fils du Dieu vivant dans la sainte Eucharistie, se déclare indigne, trois fois indigne de recevoir le témoignage suprême du divin amour de son Rédempteur, mais supplie le Maître de le guérir, et ose alors absorber, sous les espèces du pain et du vin, l'aliment de l'éternelle vie.

Oui, comme le plus humble des chrétiens, le Pasteur suprême de l'Eglise est indigne de recevoir ces inénarrables effusions d'amour que nous prodigue notre Divin Jésus dans son Eglise et dans sa sainte Eucharistie. « Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea ».

Aussi, après qu'elle a monté à travers les degrés successifs de la Hiérarchie jusqu'au degré suprême où siège le Primat de l'Eglise, la foi du chrétien n'est pas à son terme : elle n'a devant elle, même là dans cette Majesté extérieure de la Basilique des Papes, au cœur du cortège le plus étincelant de la catholicité, elle n'a devant elle, dis-je, que le *Vicaire* du Christ : il faut monter plus haut et, en union avec le Vicaire du Christ, avec l'épiscopat, avec l'unanimité du peuple fidèle, acclamer le Christ lui-même : « Vous, l'Agneau immolé, vous êtes digne de recevoir nos hommages d'adoration et de bénédiction : « A Vous, Agneau et Roi, bénédiction, et honneur et gloire et puissance dans les siècles des siècles », « *Sedenti in throno, et Agno ; benedictio, et honor et gloria et potestas in sæcula sæculorum* » (2).

L'Eglise honore, vénère, aime ses Chefs, elle n'adore que Dieu et son Christ.

Dès les premiers jours de l'ère nouvelle, en face du Sanhédrin, devant cinq mille Juifs convertis, Pierre mu par l'inspiration de Saint-Esprit, proclame le dogme fondamental de l'Eglise : « Notre Seigneur Jésus-Christ, le Nazaréen, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, est devenu la pierre angulaire de l'édifice du Testament Nouveau. Hors de lui, il n'y a point de salut possible pour l'humanité » (3).

A nous, mes bien chers Frères, d'alléger par l'aide de nos prières et de nos mérites, le fardeau des responsabilités qu'a assumées le nouveau Pontife.

Tout le long de la présente année, les prêtres réciteront *l'imperata pro Papa*.

Les fidèles se souviendront, chaque fois qu'ils assisteront à la Messe, de l'invitation liturgique qui les convie à prier tout d'abord pour l'Eglise catholique en union avec le Pape Pie XI, avec leur évêque Désiré Joseph, avec le Roi Albert.

Le dimanche 19 mars, une Messe votive solennelle sera dite ou chantée dans toutes les églises et chapelles publiques du pays entier, en l'honneur de Saint Joseph, aux intentions du Souverain Pontife. Les fidèles auront à cœur de s'associer à ce grand acte de piété filiale par une fervente communion. Dans les communautés religieuses, nous autorisons trois heures d'exposition du Très Saint Sacrement.

† D. J. CARD. MERCIER, *Arch. de Malines*.

(1) Matth. XVI, 13-19.

(2) Apoc. V, 13.

(3) Act. Ap. IV, 10-12.



## Politique belge et politique rhénane (1)

« Le rôle de la Suisse est de montrer la voie aux autres nations, en prouvant que l'on peut unir plusieurs races et plusieurs langues, en une solidarité libre et féconde. »

L. SEIPPEL, professeur à l'École polytechnique Suisse.

« La garantie de sécurité, c'est le Rhin. Avec elle, nous pouvons désarmer. »

Maréchal FOCH.

L'équilibre européen, les leçons de l'histoire, les affinités ethniques, intellectuelles et religieuses, la communauté des intérêts économiques portent réciproquement la Belgique et la Rhénanie à un rapprochement, sans qu'il soit possible d'en préciser d'avance les modalités ni même d'en escompter la réalisation.

La Belgique a trop souffert elle-même de la domination étrangère, elle a un culte trop religieux pour la liberté et une aversion trop profonde pour tout impérialisme, pour jamais esquisser un geste attentatoire à l'indépendance de ses voisins. Si, un jour, libérée du joug prussien, la Rhénanie tend la main à la Belgique, elle agira dans la plénitude de son droit de libre disposition d'elle-même, comme la ville de Wilna à l'égard de la Pologne.

L'accord Belgo-Luxembourgeois offre un exemple plus proche d'une entente spontanément conclue entre deux souverainetés et sauvegardant pleinement l'autonomie de chacune suivant le vœu exprimé dans le refrain populaire grand-ducal : « Nous voulons rester ce que nous sommes. — *Wir wollen bleiwen wat wir sin.* »

Des liens économiques avec des garanties militaires, réduites — comme nous le verrons plus loin — en proportion de l'accroissement de la sécurité stratégique et politique, telle paraît devoir être la forme naturelle d'un accord Belgo-Rhénan qui pourrait aller tout au plus, si le désir en était manifeste, jusqu'à un régime d'union personnelle dans le chef du souverain analogue à celui qui unit, pendant des siècles, l'Autriche et la Hongrie, et, pendant vingt ans, la Belgique et l'État indépendant du Congo.

Mais il est à prévoir que, dans cette éventualité, d'un côté comme de l'autre, certains esprits s'effrayeraient de la possibilité d'un rapprochement plus étroit dans l'avenir, dont un premier traité serait l'acheminement. Il serait facile de répondre que l'avenir appartient à l'avenir, que nos arrière-neveux décideront de leur sort avec la même indépendance que nous-mêmes, d'après les leçons de l'expérience, et que s'il fallait prévoir toutes les erreurs dont un acte sera peut-être l'occasion, plus aucune politique ne serait possible.

Ne nous arrêtons point cependant à cette réponse ; prévoyons l'imprévisible et, pour ne rien laisser au hasard, cher-

chons quelles seraient les répercussions sur la politique intérieure de la Belgique, d'une union éventuelle avec la Rhénanie. Tâche périlleuse sans doute, mais utile peut-être. Cela suffit pour qu'elle soit tentée.

### I. — La question des langues et la séparation administrative.

La question des langues se pose immédiatement. La Belgique comprend, des habitants de langue flamande, des habitants de langue française et, depuis l'annexion d'Eupen et St-Vith, 100.000 habitants de langue allemande. Trois langues, mais non point trois races. — *Il n'y a pas de question de races en Belgique* et, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer après M. Pirenne, les légions romaines qui suivaient, à travers la Belgique, la grande chaussée menant de Cologne à Boulogne, rencontraient sur tout leur parcours des peuplades de même origine et de même langage. Après avoir été profondément latinisées, certaines de ces tribus que ne protégeait point la forêt charbonnière, subirent la domination des Francs qui déposèrent un sédiment germanique sur le vieux fond Gaulois. Plus tard encore, d'autres éléments Saxons, Frisons, Normands, vinrent se superposer sur les côtes flamandes si bien que, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre peuple d'Europe à part le Nord de la Scandinavie, la Belgique ne possède une population homogène mais le fond primitif est le même avec des modes d'expression différents et successifs : langue celtique d'abord, romane ensuite, franque enfin, dans certaines régions sans que jamais, ainsi qu'il résulte d'irrécusables témoignages (1), la culture latine y ait disparu.

La langue parlée — pas plus que l'habit porté — ne crée la race (2) ; plusieurs races peuvent parler une même langue comme aux Etats-Unis, plusieurs langues peuvent être parlées par une même race comme en Belgique. S'il faut se réjouir de la communauté des origines belges, ce serait une erreur grave de se dissimuler les divergences de tendances naissant de la diversité de langages. « La langue d'un peuple », selon la parole harmonieuse d'un grand poète, « est créatrice de ses enfants ; elle leur impose une vision, une audition du monde auprès de quoi les plus beaux chants étrangers sont des hôtes vénérés, accueillis au foyer familial, qui pourront charmer, enseigner, ravir, mais qui ne convertiront pas le cœur. Nul ne prophétise qu'en sa langue natale » (3).

La langue apparaît à chaque peuple, comme un dépôt sacré légué par les ancêtres et c'est en vain, que l'on s'efforcera de lui démontrer que le langage n'est qu'un instrument plus ou moins perfectionné comme un phonographe ou une machine à écrire, ces arguments prendront immédiatement, à ses yeux, le caractère d'un attentat sacrilège et la réaction sera d'autant plus vive que son passé est lourd de gloire.

C'est le cas pour les Flandres belges. En défendant leur langue, elles ont le sentiment de lutter, tout à la fois, pour la conservation du passé et pour la sauvegarde de l'avenir qui ne peut être assuré que par une formation complète de l'enfance dans la langue maternelle, sous peine d'avortement intellectuel. — Imaginerait-on les résultats que donnerait l'éducation d'un petit Français, du berceau à la

(1) L'abondance de matières ne nous a pas permis de donner la suite de l'article du Comte de Briey sur *Anvers et le Rhin*, pas plus d'ailleurs que sa très intéressante étude sur *Les parentés intellectuelles de la Rhénanie*. Nous commençons aujourd'hui la publication du dernier chapitre de l'ouvrage que le Comte de Briey éditera bientôt sous le titre : *Le Rhin et le problème d'Occident*, et qui aura donc paru presque tout entier dans nos colonnes.

(1) V. PIRENNE, *Histoire de Belgique*.

(2) « Les enfants claustrés par le roi Psammétique et allaités par des chèvres, criaient bé : ils parlaient chèvre sans être de race caprine. — COUNSON, *Race, langue et peuple*, article paru dans le *Flambeau*, n° du 1<sup>er</sup> mars 1919.

(3) Comtesse DE NOAILLES, *Discours à l'Académie belge*, reproduit dans le *Temps*, n° du 22 janvier 1922.



maturité, en langue allemande et suivant le génie germanique ? Ne serait-il point, toute sa vie, un désaxé, un « raté » intellectuellement et moralement, peut-être ? Telle est précisément, dit-on, la situation des Flamands qui, jamais, ne pourront donner au pays leur plein rendement ni sortir de l'engourdissement qui les étroit, tant qu'ils ne seront point complètement éduqués dans leur langue natale.

Vainement, répond-on qu'il servirait à peu de chose de recevoir une culture flamande de l'école primaire à l'Université, si elle restait sans communication possible avec le monde savant étranger. « Pourquoi Van 't Hof a-t-il publié sa *Chimie dans l'espace* en français, Hugo de Vries sa *Mutationstheorie* en allemand, pourquoi Kammerlingh Onnes publie-t-il en anglais, les *Communications* de son laboratoire de physique ? L'illustre savant hollandais Lorentz (prix Nobel) l'a dit : « Nous autres Hollandais, nous sommes obligés, pour nous adresser au public savant, d'employer les langues étrangères » (1).

La réplique ne se fait point attendre : « A quoi bon une langue internationale si l'on ne sait point s'en servir ? Il est irrationnel et dangereux d'emmagasiner des connaissances avant d'avoir assuré le développement cérébral qui permettra de les mettre à fruit. L'intelligence d'abord, la science ensuite. Le sage Montaigne n'a-t-il point écrit dans ses *Essais* : « J'aime mieux que mon élève ait la teste bien faite que la teste bien pleine » ? Cette formation ne peut être assurée que dans le langage maternel ; la connaissance du français s'y ajoutera par la suite et nous sommes prêts, d'ailleurs, à reconnaître qu'elle est indispensable. »

L'argument n'est peut-être pas sans réplique et l'on peut y opposer l'exemple des Etats-Unis où Germains, Slaves et Latins amalgamés reçoivent tous une éducation anglo-saxonne et donnent naissance à des personnalités aussi fortes que celle de Roosevelt par exemple, d'origine hollandaise. Il y a des Rothschild en Allemagne, en France et en Angleterre, qui reçoivent respectivement une formation germanique, française et anglaise, sans que la situation de leurs maisons paraisse dénoter une torpeur intellectuelle chez leurs dirigeants.

On ne peut, d'autre part, négliger le fait que depuis des siècles, le français est la langue *maternelle* d'une notable partie de la bourgeoisie flamande et qu'en vertu même de l'argument exposé, ce serait la vouer à une dégénérescence intellectuelle que de lui imposer une culture à base flamande. La remarque a été faite, pendant la guerre, par un Allemand de valeur : « Le haut clergé, la bourgeoisie possédante et la grande partie des intellectuels ont été élevés depuis des siècles, dans la culture française. Même les chefs du mouvement flamand actuel qui voient plus loin, ne désirent nullement supprimer l'influence culturelle française ; ils veulent la conserver mais naturellement pas en place dominante. Même pour les femmes flamandes de toutes conditions, la langue, la mode et les usages français ont un attrait irrésistible » (2).

\* \* \*

Cet exposé — aussi objectif que possible — des données essentielles du problème linguistique en Belgique, ne nous a point écarté en réalité de notre sujet, car l'acuité même de ces discussions fait ressortir l'importance que pourraient avoir l'intervention d'un troisième élément et la nécessité d'en

prévoir l'effet. Et à côté de la question des langues, il en est une autre, résultant d'ailleurs de la première, et sur laquelle une union belgo-rhénane ne pourrait manquer d'avoir une influence profonde : la séparation administrative.

L'idée est ancienne et fut agitée dès 1830, vis-à-vis de la Hollande. Reprochant à lord Grey, chef du Cabinet Whig, d'avoir admis la Révolution belge, lord Aberdeen déclarait : « J'admets qu'une séparation administrative était devenue indispensable ; c'était la suite d'un état de confusion et d'anarchie, mais l'indépendance de la Belgique a été l'acte du noble Comte seul » (1).

Défendue avant la guerre, tant du côté flamand que du côté wallon, par des hommes de la valeur de M. J. Destree et d'autres, la séparation administrative a peu d'avocats déclarés ou avoués actuellement. Il en est d'elle comme de ces affections sous-cutanées qui apparaissent et disparaissent, successivement, d'après les dispositions du moment mais témoignent toujours d'un état malsain.

Pour en découvrir l'origine, il faut remonter jusqu'à la Constitution de 1830. Tant par la diversité de ses populations que par le culte de ses traditions locales, la Belgique rappelle étrangement la Suisse. Pas plus qu'elle, en dépit du mouvement centrifuge issu de la Renaissance et de la résurrection du Droit Romain au XVI<sup>e</sup> siècle, elle n'a jamais supporté une complète centralisation politique et son illustre historien, Pirenne, a raconté jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses querelles d'influences locales.

Le régime français d'abord, le régime hollandais ensuite, vinrent substituer à la paternelle domination autrichienne, une forte centralisation et cette situation fut certainement l'une des causes décisives de la Révolution de 1830, mais ses auteurs, à leur tour, profondément imbus des idées de la Révolution française, tout en consacrant une autonomie locale relative, y superposèrent un État nettement unitaire.

Les partisans d'une séparation administrative entre la Wallonie et la Flandre estiment que la Belgique souffre d'une inadéquation de son régime politique à son particularisme local et linguistique ; il s'ensuit qu'elle ne pourrait, selon eux, arriver à une réelle concorde intérieure que soit par une lente uniformisation sociale, soit par une transformation politique. Mais, ajoute-t-on, il ne faut point se dissimuler que la première de ces solutions se heurterait à des traditions séculaires dont le foyer sont des provinces qui ne sont point, comme les départements français, des découpages cartographiques mais bien la survivance des anciens Comtés.

Les résistances locales trouvent aujourd'hui, un nouvel aliment dans une tendance presque universelle au régionalisme, conséquence du droit de libre disposition des peuples qui n'est lui-même qu'une extension du droit public, du suffrage universel, et doit aboutir logiquement, suivant une remarque de M. Lloyd George, à la désagrégation de tous les grands États. Le « Premier » anglais en fait actuellement l'expérience dans son propre pays qui, sans qu'on y ait pris garde, avec une merveilleuse puissance d'adaptation, a transformé l'Empire britannique en une « Association de peuples libres », où siègent côte à côte, sur un pied d'égalité, les représentants du Royaume-Uni et ceux de l'Afrique du Sud, du Canada, de l'Australie, des Indes et de l'Égypte. Appliqué tout d'abord à sa périphérie, le principe ne pouvait manquer de pénétrer bientôt en Angleterre même. Le 4 juin 1919, par 187 voix

(1) COUNSON, Article cité.

(2) Dr GUSTAV MAYER. Étude parue dans *Das Neue Deutschland*, n° du 27 juin 1916. Cité par PASSELECQ, *La Question flamande*, Paris, Berger-Levrault, 1917, p. 293.

(1) Cité dans *La Belgique devant la neutralité garantie*, par un Belge, Paris, 1918.



contre 24, la Chambre des Communes approuvait une motion invitant le Gouvernement à confier à une Commission parlementaire, l'étude d'un projet de loi pour la création de trois parlements anglais, écossais et irlandais subordonnés à la Chambre des Communes. — Le lendemain de ce vote important, le correspondant du *Corriere della Sera* écrivait : « On sait que l'idée de libérer le Parlement impérial de l'énorme tâche législative concernant les intérêts locaux du Royaume-Uni, a été discutée depuis plus d'un quart de siècle mais elle n'avait jamais obtenu l'adhésion du parti conservateur. Dans ces dernières années, l'agitation des nationalistes Irlandais a grandement contribué à modifier sur ce point l'attitude des conservateurs, qui commencent à reconnaître que seul, un système de Gouvernement fédéral pourrait résoudre l'inextricable question irlandaise » (1).

La motion du 4 juin 1919 était un premier pas, le traité conclu entre le Gouvernement britannique et le « Sinn-Fein » irlandais, sous la seule réserve d'un serment d'allégeance à prêter à la Couronne, en fut un second et voici déjà, qu'un troisième s'esquisse : Les journaux annoncent, en effet, qu'un groupe de députés gallois et écossais a décidé de déposer un projet de loi conférant un régime de *Home Rule* à l'Ecosse et au pays de Galles (2).

Ces tendances sont d'autant plus significatives que l'on ne peut les attribuer, pour l'Ecosse et le pays de Galles, tout au moins, à une réaction contre une centralisation excessive, la Grande-Bretagne ayant toujours conservé son administration par Comtés. Le mouvement autonomiste qui se dessine depuis de longs mois et même des années — nous l'avons vu — en faveur de l'Ecosse et du Pays de Galles, n'est donc point dû uniquement à la contagion de l'exemple irlandais mais bien plutôt au désir du Gouvernement de Londres même, de contre-balancer au moyen d'une division par quatre, où plusieurs éléments se feraient réciproquement contrepoids, les dangers d'une division par deux qui dresserait face à face, l'Angleterre et l'Irlande. — La tactique mérite d'être méditée.

Les tendances régionalistes ne sont point particulières à la Grande-Bretagne, et, sans parler de l'Autriche-Hongrie tronçonnée en quatre morceaux, elles se manifestent partout, sur le continent et jusqu'en France, le pays le plus anciennement et le plus fortement centralisé d'Europe, où non seulement le culte des traditions locales a reparu dans certaines contrées comme la Bretagne ou la Provence, sous le souffle inspiré de Mistral, mais où des ministres clairvoyants comme M. Clémentel ont préparé, pendant la guerre déjà, le partage du pays en grandes zones économiques qui ne sont ni plus ni moins que la résurrection des anciennes provinces. L'annexion de l'Alsace-Lorraine et la nécessité de lui faire une place à part dans l'économie générale, ne peut qu'accentuer ce mouvement en plaçant la France, vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine, dans une situation analogue à celle de l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande et en l'amenant peut-être à pallier comme elle, par une division multipliée, les dangers d'une division par deux.

Il serait contraire à la nature des choses que la Belgique, où tant de ferments particularistes s'agitent et trouvent un aliment constant, à la fois, dans les traditions locales et dans la question linguistique, échappât, plus que la France, à la contagion générale et l'on peut être assuré que le jour où des

préoccupations plus vitales encore n'absorberont plus les esprits, la question de la séparation administrative de la Flandre et de la Wallonie se posera sans éliminatoire possible et avec la tragique certitude que la coupure du pays en deux parties orientées, l'une vers la Hollande et l'autre vers la France, serait la mort de la Belgique.

Comte DE BRIEV.



*La Revue catholique des idées et des faits* paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

La revue catholique  
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !



Punctum, satis

« Entreprendre, une guerre n'est rien, disait Bismark ; le difficile est de la finir ! »

... Si parva licet componere magnis, nous dirions volontiers la même chose de la polémique engagée entre M. Janssens et nous, depuis plus de trois mois.

Elle a assez duré. Il faut en finir. Mais comment ?

Quand j'étais enfant, on me soufflait à l'oreille, en pareille occurrence : « Tais-toi ! c'est le plus raisonnable qui cède ».

Eh bien ! ma foi, tâchons d'être le plus raisonnable.

Nous laisserons donc sans riposte le paidoyer subtil par lequel M. Janssens s'efforce d'é luder les conséquences d'affirmations aventureuses. Notre distingué et aimable critique — nous voulons nous en convaincre, en dépit des précédents, — aura l'obligeance de ne plus interpréter notre silence comme un acquiescement à ce qu'il appelle ses raisons.

Il n'est pas de notre avis. C'est chose entendue. C'est chose établie. Nous lui en donnons acte, et nous marquons nos positions respectives :

Il continue à décrire le régime économique-social où nous vivons sous les traits du libéralisme manchestérien. En cela, nous pensons qu'il retarde, que le libéralisme est en déroute et que le monde civilisé actuel — et la Belgique, en particulier — sont plus menacés de socialisme que de libéralisme.

(1) « Per i tre Parlamenti della Gran Bretagna. — Verso una grande riforma costituzionale ». — *Corriere della Sera*, n° du 6 juin 1919.

(2) Voir *Journal de Genève*, n° du 24 février 1922.



M. Janssens estime que la société anonyme est une institution profondément immorale. Nous sommes de l'avis opposé. Nous désirons qu'on perfectionne cette institution et qu'on en corrige les abus, dans la mesure du possible. Nous blâmons sévèrement ces abus. Mais nous ne condamnons pas le système ; nous irons même plus loin et nous dirons, au risque de contredire une fois de plus M. Janssens, que, si ce type de société n'existait pas, il faudrait le créer.

M. Janssens juge que le salariat, même tel qu'il se pratique aujourd'hui : sous la protection de la loi et sous le contrôle du pouvoir ; sous l'égide de syndicats, dont plusieurs sont tellement puissants qu'ils deviennent tyranniques ; avec les correctifs des contrats collectifs, des assurances sociales, des allocations familiales, sous l'inspiration aujourd'hui prédominante de la doctrine du juste salaire, etc. — M. Janssens, disons-nous, juge que ce salariat reste, en 1922 comme en 1830 ou en 1880, l'abomination de la désolation. Nous pensons, de notre côté, que le salariat — qui, soit dit en passant, doit être défini, avec presque tous les auteurs, *suivant ce qu'il est en réalité*, et non pas d'après des conceptions qui, pour intéressantes qu'elles soient, sont forgées de toutes pièces — nous pensons que le salariat actuel ne mérite plus, loin de là, tous les reproches auxquels il a donné sujet dans le passé ; nous croyons qu'il les méritera de moins en moins à mesure que les institutions aujourd'hui en voie d'élaboration ou d'extension auront donné tout leur effet.

M. Janssens voit dans l'actionnariat ouvrier une panacée ou du moins un remède dont il se promet des effets rapides et étendus. Nous sommes d'avis, pour notre part, que l'actionnariat ouvrier est une institution non seulement irréprochable au regard du droit naturel, mais souhaitable ; toutefois, pour les raisons que nous avons détaillées (1), nous croyons ne pas pouvoir partager au même degré les mêmes espérances.

Encore une fois, sur ces points, qui ont fait les frais de nos discussions, M. Janssens est en désaccord avec nous. Nous ne voyons à cela aucun inconvénient. L'idée ne nous vient pas, pour autant, de lui faire de grands yeux et d'imputer ses opinions à je ne sais quelles influences douteuses qu'il aurait subies : socialistes, sillonnistes, intégristes, ou que sais-je encore. Il a le droit d'avoir un avis différent du nôtre et nous le respectons. Nous lui demandons, en retour, au cas où il constaterait dans l'avenir un désaccord doctrinal entre lui et nous, de marquer ce désaccord avec la même tranquillité, de lire dans les textes ce qui s'y trouve, de ne rien nous prêter, de se souvenir que les meilleures intentions du monde ne nous dispensent pas d'un scrupuleux souci d'exactitude, de ne pas attribuer une parenté suspecte à des idées qui n'ont d'autre tort que de n'être pas les siennes et qui restent tout aussi *orthodoxes*, au sens catholique du mot.

*In dubiis, libertas...*

Quant aux lecteurs, qui ont bien voulu s'intéresser aux péripéties de cette joute, ils ont maintenant sous la main, pour dirimer le litige, une abondante littérature : trois articles de M. Janssens (2), deux de votre serviteur (3), un de M. le professeur Georges Legrand (4) un article bibliographique de M. le professeur Pierre Harmignie dans la *Revue Catholique Sociale et Juridique* de février, d'intéressantes réflexions de M. Henri Goffinet dans la *Revue Générale* du même mois, et enfin l'objet même du débat, nos modestes « *Principes d'Economie Sociale* », cause innocente et étonnée de tout ce joli tapage.

Voilà de quoi occuper les loisirs de ceux à qui le printemps en apportera ! Grand bien leur fasse !

Ils sont nos juges. Nous nous confions à leur sagesse éclairée, et, selon la formule consacrée, nous remettons la cause à l'équité du tribunal.

Sur quoi, il nous sera permis de prendre définitivement congé et de retourner à nos moutons.

VALÈRE FALLON

Professeur au Collège philosophique de la  
Compagnie de Jésus à Louvain.

(1) *Principes d'Economie Sociale*, p. 196 et suivantes.

(2) *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 9 déc. 1921 ; 3 février et 10 mars 1922.

(3) *Ibidem*, 30 décembre 1921 et 24 février 1922.

(4) *Ibidem*, 6 janvier 1922

## Un cas historique de politique catholique<sup>(1)</sup>

En terminant cette étonnante correspondance, on serait tenté d'abord de mettre en doute son authenticité. Mais puisqu'elle est indiscutée, et puisque celle qui écrivait ainsi aux Papes, a su faire accepter ses injonctions, puisque même ils ont consacré, en la canonisant, l'autorité de sa parole, il nous y faut constater un des plus troublants problèmes de vocation surnaturelle et de politique religieuse.

Vocation surnaturelle : le point de départ de l'action de Catherine est dans son amour débordant de l'Église.

L'Église est sa passion unique. On l'a vu dans ses lettres aux Florentins : aimant le Christ, elle aime l'Église, parce qu'elle vit intensément l'identification du Christ à son Église. « L'Église est inséparable du Christ », écrit-elle à Nicolas Soderini. Aimant le Christ uniquement, elle aime uniquement l'Église parce qu'elle continue sur terre la vie divine du Christ. « Entre tous les services le plus agréable à Dieu c'est de servir sa douce Epouse » (2), dit-elle. Et dans une autre lettre : « Oui, nous devons nous passionner pour la sainte Église par amour pour Jésus Crucifié » (3). Ce cri résume toute son âme.

Pour mesurer le levier surhumain qu'a été cette passion, il faut faire le compte non seulement de tout ce que Catherine a accompli, mais encore de tout ce qui semblait rendre impossible qu'elle l'accomplisse. Ce n'était pas seulement sa condition, c'était son sexe qui la séparait des affaires d'Etat. Un seul nom peut être mis en parallèle avec le sien, celui d'une héroïne encore plus mystérieuse, et dont le dernier historien rationaliste reconnaissait, qu'on ne saurait expliquer sa carrière par les causes naturelles (4), sainte Jeanne d'Arc, qui fut à la France, un demi-siècle plus tard, ce que Catherine fut à l'Église.

Au fond, c'est là le grand problème. Pour comprendre Catherine, il faut trouver d'où a pu lui venir cette passion de l'Église, qu'elle possède vraiment à un degré unique, et qui, même parmi les saints, lui fait sa place à part.

Comment cette fille du peuple, peu instruite et renfermée dans un milieu médiocre de petits bourgeois, est-elle arrivée à cet idéalisme synthétique, à cette large conception du monde, où l'Église catholique, universelle, devient pour elle une réalité vivante, si vivante que toute son âme s'est mise à vibrer et tout son cœur à battre à l'unisson de ses souffrances ? En général, ces vues d'ensemble sont propres à des intellectuels raffinés ; c'est en voyant le monde de haut, en fréquentant les cercles cosmopolites, comme l'a pu faire une sainte Brigitte de Suède ; en lisant toutes les littératures qui transportent à travers les siècles, comme faisait un Pétrarque ; c'est enfin, en étant d'une façon quelconque, par l'éducation, la naissance, le milieu, l'instruction, un « aristocrate », qu'on arrive à saisir les grands problèmes et à se passionner pour eux. De nos jours encore, à la tête de tous les mouvements importants, ne voit-on pas des intellectuels ? Or, Catherine est du peuple et elle le

(1) Extrait d'une étude sur sainte Catherine de Sienne qui paraîtra prochainement chez Dewit, à Bruxelles. Ce passage sert de conclusion à la partie de l'ouvrage qui traite de la politique de sainte Catherine.

(2) Lettre au condottiere Thomas d'Alviano.

(3) Lettre à la reine-mère de Hongrie.

(4) HANOTAUX, *Jeanne d'Arc*.



reste. Elle est ignorante, et si elle cesse partiellement de l'être, ce ne sont pas les hommes qui l'instruisent. Ses confesseurs sont unanimes à témoigner que sa science lui est infuse et qu'elle leur enseigne beaucoup plus qu'ils ne lui apprennent. Son amour de l'Église n'est pas la suite de ses voyages ni de ses relations avec la cour pontificale : il les précède et les cause. D'où lui viendrait-il donc s'il ne lui vient d'en haut ? Quand, à l'âge de six ans, le Christ lui apparaît, il se présente à elle avec la tiare en tête et revêtu des ornements pontificaux. « Je me souviens », écrit-elle à Nicolas d'Osimo, secrétaire du Pape, « je me souviens d'une servante de Dieu à laquelle fut révélé combien ce qu'on fait pour l'Église lui est agréable. Je vous le dis afin que vous soyez encouragé à souffrir pour elle. Une fois entre autres, comme elle se livrait avec ardeur à la charité du prochain, voulant par le désir du salut des âmes rendre honneur à Dieu, Notre Seigneur lui apparut et lui dit : Ma fille bien-aimée, c'est dans le jardin de mon Épouse que tu pourras le faire. Tu ne peux rien désirer pour le salut des âmes que tu ne le désires pour la Sainte Église. »

On saisit clairement dans ce texte la part de la nature et de la surnature, ou plutôt — car dans une âme en état de grâce tout est surnaturel — l'action extraordinaire de Dieu se greffant sur la vie normale de l'âme. La part du naturel ennobli par la grâce, c'est l'orientation de Catherine vers le bien des âmes. On se souvient qu'à l'âge de cinq ans, elle voulait déjà se costumer en homme pour entrer chez les Frères prêcheurs. L'action extraordinaire de Dieu, c'est de lui inspirer cette vue si nette du rôle divin de son Église, puis cette impulsion toute-puissante d'amour qui la fera irrésistible. Sa vie durant, ce brasier d'amour ne cessera de grandir, jusqu'à ce que son enveloppe terrestre éclate. Peu avant de mourir, elle raconte à Raymond de Capoue une de ses dernières agonies mystiques : « Les démons se déchaînaient contre moi, mais mon désir s'enflammait davantage et je criais : Oh ! Dieu éternel, recevez le sacrifice de ma vie dans le corps mystique de la sainte Église ! »

» Et alors l'Éternel, me regardant avec clémence, prit mon cœur et le *pressura sur la sainte Église* ».

\* \* \*

Peut-on, après cela, parler de la « politique » de Catherine ? Toute son action émane d'une inspiration purement religieuse. Poussée par Dieu à demander la réforme de l'Église, elle n'a pas d'autre but et ne songe même jamais à intervenir où la religion n'apparaît pas directement intéressée. Messagère de Dieu, elle agit par les voies surnaturelles autant et plus que par les moyens naturels. Au moment où elle allait inaugurer sa vie publique, Jésus lui apparut. Il lui plaça la croix sur les épaules, une branche d'olivier entre les mains, lui enjoignant de les porter à tout le monde. Cette vision est le symbole de sa mission. Le Christ l'envoie prêcher le message de la paix, — c'est le rameau d'olivier — ; elle le réalisera en s'unissant dans la prière aux souffrances de la croix ; pour atteindre les âmes il faut d'abord prier, souffrir. L'action de Catherine reste toujours une action sur les âmes. Ce n'est pas simplement une action extérieure s'adressant aux esprits et visant à des réformes sociales ; c'est une action religieuse qui vise la conversion.

Lorsque, dans le *Dialogue*, elle implore le salut du monde, la même réponse revient toujours comme un refrain : « Je sauverai le monde par les prières, les larmes et les souffrances de mes serviteurs ». Aussi, même lorsqu'elle s'adresse aux princes les plus impies, ne cache-t-elle pas qu'elle compte plus sur l'oraison que sur les arguments qu'elle leur présente : « Je me

servi ai surtout », écrit-elle à la reine de Naples, « des armes de la prière. La mienne est bien faible à cause de mes fautes, mais celles des autres serviteurs de Dieu sont puissantes et l'iniquité des hommes du monde ne peut leur résister ». Et à un chef de bandes pontificales, pendant les luttes du schisme : « Nous ferons comme Moïse : lorsque le peuple combattait, Moïse priait ; et pendant qu'il priait, le peuple triomphait ». Au Pape enfin, elle déclare : « Pour moi, votre ignorante et misérable petite fille, je ne cesserai jamais d'agir tant que Dieu m'en fera la grâce. Je veux terminer ma vie pour vous et pour la sainte Église dans les larmes et les veilles, dans une fidèle, humble et persévérante prière. Je sais que cette prière-là n'est jamais repoussée... »

Si la prière est à la source de son action, l'appel à la vie chrétienne fait partie intégrante de ses modes d'influence. Elle sait que l'obstacle principal à ses desseins est le péché de ceux qu'elle cherche à entraîner. De là, dans ses lettres aux hommes d'État, un curieux mélange de conseils visant les choses publiques et la vie privée. Voulant rallier à la cause d'Urbain VI le prince de la Paix, Charles de Durazzo, prétendant au trône de Naples, elle l'exhorte à combattre ses passions à l'exemple des saints : « Vous vous y appliquerez », continue-t-elle, « en purifiant votre conscience par une bonne et sainte confession ». Elle n'écrit presque jamais aux magistrats des villes sans leur rappeler que pour savoir commander aux autres, il faut d'abord être le maître chez soi, c'est-à-dire avoir l'âme libre de passions. Et à l'horrible Bernabo Visconti dont nous avons parlé : « Oh ! très cher Père, quel est le cœur assez dur pour ne pas s'attendrir en regardant l'amour que lui porte la Bonté divine ? Aimez, aimez, pensez que vous avez été aimé avant d'aimer vous-même. Car Dieu s'est passionné pour la beauté de sa créature... »

Et cependant, il n'est pas contestable que Catherine ait eu une action politique. Son intervention auprès de Visconti et des villes italiennes a pour objet, selon notre expression moderne, de les pousser à une politique cléricale, les excitant à s'entendre avec l'Église et à se soumettre à elle. De même lorsqu'elle agit sur la Commune de Rome, sous Urbain VI, pour qu'elle soit docile au Saint-Père ; de même encore lorsque, allant négocier la paix avec Florence, elle intervient sous main dans la lutte des partis et travaille à amener au pouvoir ceux qu'elle sait prêts à négocier.

Sa vie est une leçon de catholicisme. Un grand nombre de saints ont exercé leur influence principalement dans l'ordre des rapports individuels, ont traité de l'union de l'âme ou des âmes avec Dieu ; et des schismatiques ou même des protestants pourraient les prendre comme modèles sans devoir fermer les yeux sur un trop grand nombre de passages de leur histoire. Beaucoup de protestants vénèrent saint François d'Assise, et j'en ai connus qui lisaient *l'Imitation*. Mais notre sainte est toute catholique.

Ce qui fait le catholicisme, c'est l'Église ; c'est que le Christ ne s'est pas borné à nous laisser, dans le souvenir de sa personne, un idéal moral, ni même, dans un corps de doctrine, la vérité et la voie du salut, mais qu'il a voulu constituer une société humaine, pour exploiter ce capital.

Ressuscité glorieux, il a voulu continuer à vivre sur la terre dans les âmes, et c'est à l'Église qu'il a donné pouvoir de le communiquer. L'Église donc, pour continuer à employer des termes juridiques, est propriétaire du Christ sur terre : elle le donne à qui elle veut, et le retire de même.

Mais l'Église elle-même est le Christ. Elle n'est rien d'autre en effet que l'ensemble des hommes en qui le Christ habite



normalement (1) par la grâce. L'unité de l'Église, c'est donc le même Christ vivant dans les âmes diverses. Saint Paul dit aux chrétiens : « Vous êtes des dieux », parce que le Christ qui est en eux, est Dieu ; et il appelle l'Église, le « corp. du Christ » parce que nous, les chrétiens, sommes le corps que le Christ revêt pour vivre désormais sur terre.

A la tête de l'Église se trouve un homme qui représente le Christ, et qui reçoit de lui des lumières spéciales pour diriger l'Église : c'est « le Christ de la terre », notre saint Père le Pape, et le titre que Catherine lui donne n'est pas une usurpation, car vraiment pour nous, il est le Christ, en tant que le Christ nous parle et nous dirige par lui.

Voilà la dignité de l'Église. Le Christ n'est pas sur terre hors de l'Église, et sainte Catherine a raison, lorsqu'elle met toute sa religion dans le culte de l'Église.

L'Église, c'est le Christ confié aux mains des hommes ; je souligne ces derniers mots, car si l'Église est divine parce que le Christ vit en elle, elle est humaine aussi parce que c'est dans les hommes que le Christ vit, et par eux qu'il veut continuer à vivre sur la terre, dans les âmes. Société humaine puisque composée d'hommes et menée par des hommes, l'Église a les faiblesses des sociétés humaines, hormis l'erreur en ce qui touche à la Révélation ; — là l'Esprit-Saint se doit de la sauvegarder ; — et elle a les mêmes besoins que toute société humaine. Il lui faut pour vivre tout ce qu'il faut aux hommes ; il existe pour elle une question temporelle, question de boire et de manger, et elle, qui apporte aux âmes le souverain bienfait de la vie divine, elle doit s'abaisser parfois, pour vivre, à discuter sur des questions d'argent ou de propriété.

Cela posé, quel est le devoir du chrétien ? Le premier de tous ses devoirs, en tout temps et en tout lieu, est de sauvegarder la vie du Christ dans le monde en sauvegardant celle de l'Église. Et ce devoir social du chrétien sera triple : se défendre lui-même contre le péché en maintenant son âme en état de grâce, de manière à rester un citoyen actif de l'Église ; — sainte Catherine enseigne que notre premier prochain est nous-même ; — défendre l'Église contre ses ennemis du dedans, c'est-à-dire contre le péché des fidèles : c'est la lutte pour la réforme des mœurs et le respect de la discipline ; — sainte Catherine y a donné sa vie et a visé au centre, au gouvernement même de la chrétienté ; tout chrétien peut l'exercer dans un rayon d'action plus ou moins étendu ; — enfin défendre l'Église contre les ennemis du dehors : c'est l'éternel combat pour toutes les libertés dont l'Église a besoin, pour toutes les protections et toutes les soumissions qu'elle est en droit de réclamer. Cette dernière lutte surtout est multiforme. L'Église, étant humaine, doit se servir pour l'exercice de sa mission de moyens humains. Il faut qu'elle parle et qu'elle enseigne et elle doit réclamer qu'on lui en reconnaisse le droit ; il faut qu'elle possède les biens nécessaires ou utiles à l'exercice du culte et de la propagande ; il faut que les pouvoirs publics la respectent dans sa hiérarchie et sa constitution. La lutte pour le respect de l'un ou l'autre de ces droits ne cesse jamais.

En un siècle où l'on discute tant les rapports de l'Église et des États, où l'on parle tant du devoir de l'Église de circonscrire son action au domaine spirituel, l'exemple de Catherine est suggestif. Il montre comment le zèle le plus purement

(1) Je dis « normalement », parce qu'il y a des hommes qui font partie de l'Église sans que le Christ vive en eux, ce sont les chrétiens en état de péché mortel. Mais c'est là pour le baptisé un état anormal, quelque fréquent qu'il puisse être par ailleurs. Anormal et rare ne sont pas la même chose.

religieux amène quelquefois, par une suite nécessaire, une action temporelle et même une pure action de politique laïque.

Puisse la grande sainte catholique qu'elle fut, entraîner les hommes d'aujourd'hui à être citoyens de l'Église du Christ, à ne pas se contenter d'un christianisme individualiste, mais à prendre pleine conscience de la place qu'a dans le monde l'Épouse du Christ qui est son corps mystique. La vie du monde tourne autour de l'Église ; et chaque chrétien, à sa place, doit soutenir pour elle le combat auquel le Christ l'appelle. Ce grand amour du Christ dans son Église fut la vie même de Catherine ! Puisse-t-il n'être à tout le moins pas pour nous une inconnue. « Oui, nous devons nous passionner pour la sainte Église, par amour pour Jésus crucifié. »

Abbé JACQUES LECLERCQ.



## Appel aux peuples travailleurs (1)

Lève-toi, et marche !

*Il serait lâche de nous arrêter aux conclusions intellectuelles auxquelles nous ont conduits nos analyses de la crise européenne et nos vues sur l'avenir de la civilisation. Nos conclusions tracent le plan d'une action. Cette action, il faut l'entreprendre.*

*Quelle leçon se dégage des observations faites depuis la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'an mil neuf cent dix-huit ? Que, pour surmonter le péril qui menace l'Europe tout entière, il faut réunir en un seul faisceau les forces actives de l'Europe. Aucun peuple ne peut se flatter d'être à lui seul assez puissant pour conjurer la Catastrophe. Il faut donc appeler les peuples à l'union pour sauver et faire renaître une civilisation chancelante aujourd'hui, et dont l'écroulement signifierait, pour l'univers entier, un retour proche à la Barbarie.*

*Nos raisons ont été fournies dans les chapitres qui précèdent. Il reste à formuler les moyens d'action qui se sont présentés à notre esprit depuis deux ans. Tout nous porte à adresser un appel aux peuples travailleurs du monde entier, dans le sentiment de fraternité que nous avons déjà exprimé. Mais cet appel dépasse infiniment l'auteur de ce livre, dépasse ses amis, et les amis de ses amis : nous pensons à un appel qui serait fait au nom des grands groupements de travailleurs français, et qui serait soumis ensuite aux groupements des autres pays. Comment-il d'attendre des décisions sortant d'assemblées convoquées selon toutes les règles statutaires ? Nous risquerions d'attendre trop longtemps. Nous sommes pressés par les événements. Dans ces conjonctures, considérant qu'il est plus aisé d'examiner une proposition concrète qu'un objet abstrait de résolution, nous rédigeons un appel aux peuples travailleurs. Nous nous efforçons d'y exprimer les idées que nous trouvons, non dans notre esprit, mais dans l'esprit public, et nous le soumettons ici même aux travailleurs français, à leurs syndicats, à leurs fédérations, à leur confédération. Cet appel, le voici :*

(1) M. Georges Valois éditera ces jours-ci à la Nouvelle Librairie Nationale un ouvrage consacré à la Reconstruction Economique de l'Europe. L'auteur termine son livre par un appel aux travailleurs dont il a eu l'amabilité de nous communiquer les épreuves et que nous nous faisons un plaisir de faire connaître au public belge. Il faut, si l'on veut éviter la ruine de la civilisation européenne, qu'à l'Internationale du communisme et de la terreur on oppose l'entente des partisans de l'ordre et de la paix. L'appel de M. Georges Valois, soutenu comme nous croyons savoir qu'il le sera par d'importantes organisations françaises, pourrait très utilement servir de base à cette action commune qui s'impose.



## FRÈRES !

Frères qui travaillez sur le sol de la vieille Europe, et vous frères de la plus vieille Asie, et vous frères du Nouveau-Monde, de l'Afrique et du continent austral, écoutez-nous !

Nous vous demandons à tous d'organiser la paix du monde !

Le monde est déchiré par les souffrances d'une longue guerre. Unissons nos efforts pour lui donner une longue paix.

Les peuples, jetés hors de leurs coutumes et de leurs traditions par la Grande Guerre, sont encore dans une immense hésitation : le travail leur paraît plus lourd, parce qu'il porte la charge des dévastations et parce que la sécurité ne lui a pas encore été rendue ; et les hommes, qui connaissent trop aujourd'hui la fragilité de leurs œuvres, se demandent s'il faut continuer le patient effort du travail et de la paix, ou s'il faut subir ces forces obscures qui portent l'homme aux guerres et aux révolutions. Ainsi, l'humanité hésite-t-elle entre la guerre et la paix, comme elle hésite entre la civilisation et la barbarie.

Chacun sait pourtant, dans son cœur, et dans son esprit, que le travail est finalement notre principal effort, et que la guerre, lorsqu'elle contraint les peuples à prendre les armes, a pour grande cause et pour principal objet la défense du travail, qu'il soit de notre esprit ou de nos bras. Pourquoi donc le monde ne jouit-il pas du grand bienfait qui lui a été donné lorsque les armes ont été déposées ? Parce qu'il ne retrouve pas à la paix d'aujourd'hui le visage qu'elle avait dans les premières années de ce siècle, au temps où il semblait que la guerre ne pût venir suspendre son travail de construction, ni le troubler dans la paisible jouissance des biens qu'il amassait. Parce que ayant oublié, dans ces années bienheureuses, que la paix se gagne chaque jour, la vérité lui étant brutalement apparue dans la longue lutte qu'il a soutenue, il vit dans l'angoisse de luttes nouvelles. C'est pourquoi ceux qui ont tenu si vaillamment l'épée sentent l'outil mal assuré dans leurs mains et ceux mêmes qui n'ont pas pris part à la guerre mondiale ont senti eux aussi faiblir leur ardeur au travail. La pensée secrète d'une foule innombrable est qu'il est vain de créer des biens que les guerres ou les révolutions peuvent nous ravir en quelques semaines.

Le moment est venu de proclamer la vérité salutaire : oui, les créations de la paix sont précaires, mais c'est en ralentissant l'effort de création pacifique, que l'on rend encore plus précaires les biens créés. Quiconque accepte courageusement le travail dans la paix écarte la guerre ! Quiconque diminue son effort appelle la guerre intérieure et extérieure ! Un peuple qui, dans son âme, renonce au travail, dresse les uns contre les autres ses enfants misérables ou fait naître dans leur cœur l'envie et la haine à l'égard des peuples travailleurs, ou appelle sur eux l'invasion de ceux dont la convoitise est éveillée par l'appât des richesses inexploitées. Malheur à nous si les peuples d'Europe, si les peuples d'Asie ne retrouvent pas leur pleine ardeur au travail, car ils ne tarderaient pas à s'entredéchirer dans leur propre sein, et entre eux, pour se disputer le maigre fruit d'un travail diminué. Alors, notre vieux monde serait à la merci d'une récolte mauvaise, chassant des populations entières de leur terre nourricière devenue aride, et la catastrophe, l'affreuse guerre primitive de la faim plongerait le monde dans une nouvelle barbarie.

Frères ! Nous tous qui savons proches de nous les grands fléaux de l'humanité, la faim, la faim hideuse et bestiale, le froid mortel et le choléra et la peste qui leur font cortège, et la tuerie animale qui s'ensuit, nous tous qui pouvons enseigner ou soutenir nos frères, et nos femmes, proclamons la vérité : Le salut est dans le travail ; il nous faut travailler pour fonder la paix. C'est par le travail que la paix inscrite dans les traités entrera dans les âmes. Que nos créations soient périssables, il n'importe. C'est la loi du monde où nous sommes que toutes les œuvres de l'homme sont fragiles. Mais ce sont elles qui sont les garanties matérielles de la paix, dans la mesure où l'homme s'y consacre non pour sa jouissance mais pour sauvegarder la vie de ses semblables.

Frères ! associons-nous pour écarter la guerre ! associons-nous pour l'œuvre de la reconstruction dans cette partie du monde ravagée par la guerre afin que, la paix devenant une réalité entre la Méditerranée et les Mers du Nord, le monde tout entier retrouve l'équilibre qu'il a perdu.

Au commencement de toutes choses est le Verbe. Que la raison soit donc notre guide ! La raison, et non l'appétit ou l'instinct aveugle. C'est la ruine de l'Europe qui cause le trouble du monde. C'est à l'Europe que doivent aller nos soins tout d'abord. Dans cette Europe ravagée, dix nations sont appauvries, ne nourrissent plus leurs enfants

et c'est de leur appauvrissement, des charges qu'elles supportent que vient le trouble européen. C'est pour ces nations que doivent être concertés nos efforts. Mais s'agit-il de fournir à tous, sans distinction, des matières premières, des machines, du pain même, et le concours des hommes éclairés, maîtres des arts et des métiers ? La reconstruction est-elle simplement une entreprise qui intéresse les banquiers, les fabricants et les marchands ? A ces questions, que nous posons en premier lieu, nous répondons : Non, la reconstruction n'est pas une entreprise exclusivement économique, que mèneraient à son terme les seuls hommes d'affaires. La reconstruction est d'abord une œuvre de l'esprit, et si elle n'est pas conçue ainsi, elle échouera et ce sera en vain que les nations enverront du pain, des machines et des matières premières aux peuples qui en manquent.

C'est par l'esprit que l'Europe est entravée aujourd'hui dans l'œuvre de reconstruction dont elle doit porter la charge. C'est la guerre qui a donné naissance aux maux dont elle souffre. Mais c'est par l'esprit que ces maux sont entretenus, c'est par l'esprit que son effort de travail est ici diminué, là suspendu, et là encore annulé. C'est l'esprit même de l'Europe qu'il s'agit de reconstruire tout d'abord, si l'on veut que la reconstruction matérielle aboutisse. Et si le monde, ne voit pas cette vérité essentielle, non seulement il fera œuvre vaine, mais il sera gagné à son tour par la maladie de l'esprit qui a atteint une partie de l'Europe, et il connaîtra les mêmes ruines qu'elle-même.

Si l'Europe relève lentement ses ruines, si des millions d'ouvriers sont sans travail au moment où il semble que pas un homme ne devrait rester inoccupé, ce n'est pas là une conséquence de la guerre. C'est une conséquence de cette maladie de l'esprit qui s'est déclarée pendant la guerre, mais qui vient de temps plus anciens, qui a atteint la tête de la Russie et qui ronge secrètement la tête d'autres peuples. C'est une doctrine, devenue doctrine d'Etat en Russie, qui a ruiné l'immense territoire de l'Empire des Tsars et qui agite, dans d'autres pays certaines populations ouvrières et quelques groupes d'hommes qui font profession de penser. Il n'y aura point de paix ni de prospérité véritable dans nos pays tant que cette doctrine agira comme un ferment de dissolution. Il n'y aura point de reconstruction possible en Russie tant que cette doctrine demeurera une doctrine d'Etat. Les conducteurs de peuples doivent en garder les hommes dont ils sont responsables, et ils doivent s'unir pour guérir l'Europe tout entière de cette maladie de l'esprit. Il faut refouler le bolchevisme dans le chaos des forces inexprimées si l'on veut reconstruire l'Europe.

Frères ! Entendez nous bien ! Nous ne vous demandons pas de nous associer pour nous défendre contre la propagation d'une maladie de l'esprit. Nous ne vous demandons pas de concerter nos efforts, pour réprimer les tentatives des propagateurs de cette doctrine. Nous vous demandons de nous unir pour opposer la vérité positive à l'erreur, pour fournir à l'esprit des peuples européens une doctrine éprouvée qui serve de base au travail, qui donne satisfaction au besoin de justice qui est au cœur de chacun de nous, et qui nous fournisse les moyens de surmonter la maladie. Il ne s'agit pas d'empêcher une plaie de s'étendre, il s'agit de la fermer.

Qu'est donc cette maladie de l'esprit ? Rien d'autre qu'une idée qui ruine les conditions de la création par le travail ; rien d'autre qu'une idée qui affirme que le travail de l'homme peut produire ses fruits si les résultats du travail vont à la collectivité et non à celui qui en est l'auteur. C'est cette idée qui nie la propriété individuelle des biens et du produit du travail de chacun, qui, imposée par les doctrinaires bolchevistes, a ruiné le travail dans toute l'étendue de l'Empire russe, devenue la République des Soviets. C'est cette idée, devenue doctrine d'Etat, qui est la mère de la famine et de la misère russe. C'est par cette idée, que manœuvrent les agents des Soviets dans le monde entier, que les nations sont entravées dans leur travail et dans la reconstruction. C'est par elle que les agents des Soviets opposent artificiellement certaines parties des classes ouvrières aux chefs de la production, en enseignant aux ouvriers que les chefs de la production s'approprient indûment le produit de leur travail, et que leur situation sera largement améliorée le jour où, toute appropriation individuelle étant interdite, l'Etat, ou la collectivité, sera seul propriétaire ou gérant des richesses créées et qu'il les répartira intégralement entre les ouvriers reconnus comme les seuls producteurs.

La raison démontrait que cette doctrine est fautive. L'application qui en a été faite en Russie a montré qu'elle pouvait engendrer la ruine d'un peuple immense. Du jour où les produits du travail ont été déclarés propriété collective, le moteur même du travail a disparu : les chefs de la production et les ouvriers ont cessé de remplir leur fonction, car nul ne voulait faire un effort dont le bénéfice ne pouvait lui être acquis. La production, dans l'usine et sur la terre, a été ré-



duite dans des proportions telles que l'on peut parler aujourd'hui de catastrophe, et ce qui en a été maintenu ne l'a été que par des moyens de contrainte, à l'égard des ouvriers, depuis longtemps oubliés en Europe, et sous des formes qui ont fait revivre l'esclavage.

Or quelle doctrine pouvons-nous opposer à cette erreur mortelle ? Nous bornerons-nous à opposer au bolchévisme les idées de propriété individuelle telles qu'elles étaient affirmées au siècle dernier ? Nous ne le pensons pas. La propriété individuelle, c'est-à-dire l'appropriation individuelle des résultats du travail, et la possession individuelle des moyens de productions, la propriété individuelle est de droit naturel. Mais elle n'acquiert ses pleines vertus, pour la paix et la prospérité des peuples, que lorsqu'elle apparaît, à ceux qui possèdent peu ou qui ne possèdent rien, comme un bienfait social, c'est-à-dire lorsque l'homme qui possède est regardé, sans que son droit propre soit nié, comme l'administrateur social des biens qu'il possède.

L'Europe a été fondée sur cette idée même ; la civilisation européenne a traversé les siècles grâce à cette conception : que la propriété, bien qu'elle soit rigoureusement individuelle, est une charge sociale, qu'il s'agisse de l'homme qui ne possède que son travail mais qui en doit le produit à cette société fondamentale qu'est la famille, ou qu'il s'agisse de l'homme qui possède le sol, qui dirige le travail d'autrui, et dont la fonction est de faire fructifier la terre et d'ordonner le travail de telle sorte que soient entretenues les familles qui vivent auprès de lui.

Lorsque cette conception est vivante dans une nation, l'homme qui possède, le chef de la production n'est pas regardé comme un homme qui fait de sa propriété un moyen de jouissance égoïste, mais comme un homme qui dépense autour de lui le bienfait des vertus qu'il a reçues en partage. L'autorité qu'il détient n'est pas regardée comme une contrainte, mais comme un bienfait public, grâce à quoi les forces de travail sont utilisées pour le bien commun. Ainsi l'expérience, la vérité nous conseillent-elles d'opposer aux doctrines des Soviets en même temps que le droit, le devoir du propriétaire, en même temps que l'intérêt individuel, les obligations du chef de la production.

C'est là le fondement d'une doctrine saine, éprouvée chez tous les peuples, et que nous sommes en mesure de vérifier chaque jour. Il nous appartient d'en tirer les développements, et de montrer combien est fautive l'artificielle distinction par laquelle les doctrinaires des Soviets opposent les ouvriers aux chefs de la production, les salariés aux propriétaires, divisant ainsi le monde tout entier en deux classes d'hommes irréductiblement ennemies sur tous les points de la planète : la classe ouvrière et la classe bourgeoise ou capitaliste.

Quiconque part de la conception que nous avons rappelée, quiconque analyse la vie sociale et la vie économique sans préjugés, découvre en effet, sous les formes juridiques en apparence contraires, que les chefs et les ouvriers, les propriétaires et les salariés, sont en fait co-bénéficiaires du sol qu'ils cultivent, de l'usine qu'ils animent, car ils ne vivent les uns et les autres que de leur association, et ils se partagent les produits du travail commun. La fonction du chef est de faire que leur travail soit productif et que la répartition soit équitable, c'est-à-dire qu'elle assure à chacun une part proportionnelle à son effort, à ses qualités propres, et à ses besoins. Et la fonction du chef est encore de faire que le produit du travail ne soit pas entièrement consommé à l'issue de la production, afin que la société trouve, dans les périodes de disette, les réserves qui empêchent la famine. La capitalisation n'est rien d'autre que la constitution des réserves d'une nation, de l'humanité, pouvons-nous dire, et l'expérience enseigne que cette opération, qui met les sociétés à l'abri des risques naturels, n'est jamais mieux faite que lorsqu'elle est assurée par des hommes qui sont tenus pour propriétaires de ces réserves, et qui le sont.

Sur ces conceptions de l'esprit repose toute une organisation du travail où, au lieu de deux classes en bataille, agissent de concert, en se contrôlant les uns les autres, les familles, les ouvriers et les chefs, unis dans leurs professions, dans leurs régions, dans leurs nations respectives ; où les individus, les familles, les professions et les nations jouissent à la fois de l'indépendance et de la solidarité humaine. L'humanité, la nation ne sont plus des masses indéterminées, mais un ensemble de corps organisés, protégeant efficacement leur membres, et possédant les moyens d'assurer entre eux tous les échanges moraux, intellectuels et matériels nécessaires à la vie humaine.

Telles sont les idées essentielles, frères, que nous vous proposons pour la reconstruction intellectuelle de l'Europe et que nous soumettons à votre examen. Nous vous demandons de considérer qu'elles devraient être à la base de toute entreprise de reconstruction euro-

péenne. Nous pensons que vous jugerez avec nous que, pour travailler à reconstruire l'Europe, la première nécessité est de recréer les conditions intellectuelles et morales nécessaires au travail lui-même.

La réfection intellectuelle étant décidée, et assurée par une collaboration des peuples, par quoi commencer la reconstruction matérielle ? Convient-il de porter secours aux parties les plus malades de l'Europe, c'est-à-dire à cette partie de la Russie atteinte par la famine et par des maladies qui mettent en péril le reste de l'Europe ?

Nous considérons que la prudence conseille une autre méthode. Si la Russie possédait un Etat construit conformément aux nécessités du travail, nous n'aurions pas à hésiter ! c'est à elle que devraient aller nos premiers efforts. Mais elle est soumise à un Etat qui est précisément tenu par ceux qui l'ont ruinée et qui déclarent ne pas vouloir tolérer que les nations soignent elle-mêmes les plaies qu'il a ouvertes dans le corps russe. Cette volonté rend le secours illusoire. Ni au nom de la charité, ni au nom de la solidarité européenne, les nations ne peuvent faire le sacrifice de leur substance au profit d'un Etat qui a vidé la Russie de sa propre substance. Car, dans l'état actuel des choses, il ne peut être question, de la part des nations, que d'un don à la Russie, qui ne peut rien fournir en échange des machines, des vêtements et des denrées qui lui seraient envoyés. Les Soviets demandent des prêts qu'ils administreraient librement. Est-il un homme d'Etat, est-il une nation qui consentira un prêt à un Etat qui, en quelques années, a gaspillé toutes les ressources d'un immense pays, et qui, au surplus, ne cache pas qu'il n'a aucun respect pour les engagements qu'il peut contracter à l'égard des nations qu'il nomme capitalistes, ce qui, pour lui, équivaut à les déclarer ses ennemies. Il n'est guère que quelques financiers internationaux pour appuyer de pareilles propositions. Nous pensons que notre devoir est de mettre les peuples en garde contre des tentatives de réalisation de ces projets qui ne serviraient qu'à satisfaire quelques intérêts privés et qui ne seraient d'aucun secours pour la reconstruction. Nous pensons même que ces projets iraient contre le travail de reconstruction. Et voici pourquoi.

Nous savons que l'état de la Russie est tel qu'une réfection efficace des moyens de transport et de l'outillage industriel et agricole exigerait des capitaux considérables que les nations d'Europe et d'Amérique sont hors d'état de fournir. Les prêts que l'on propose de consentir aux Soviets seraient donc, présentement, fort au-dessous des nécessités et ne pourraient servir que dans une très faible mesure à la reconstruction russe. On est en droit de penser que les Soviets, se rendant compte, mieux que quiconque, de l'inefficacité de ces ressources, pour la reconstruction économique, les affecteraient à de tous autres emplois. A quels emplois ? Les Soviets, qui se sont montrés très incapables d'organiser le travail, ont fait preuve sur un point d'une singulière puissance de réalisation : ils ont à leur actif une création remarquable, c'est leur armée. Il est certain qu'elle leur était indispensable pour établir et conserver leur pouvoir d'Etat. Mais il apparaît comme certain également qu'ils lui donnent une autre destination que la tâche de police qu'elle a assumée jusqu'ici.

Tout porte à penser que les Soviets regardent l'armée rouge, à laquelle ils donnent tous leurs soins, pour l'entretien de laquelle ils imposent le travail à leurs usines militarisées, comme l'instrument de pression et de menace qu'ils manœuvreront contre l'Europe. Devant l'étendue du désastre économique dont ils sont les auteurs, devant l'impossibilité où ils se voient de nourrir d'innombrables masses affamées, devant la défiance, l'hostilité qu'ils rencontrent en Europe, l'armée rouge devient pour eux, même en dehors de leur volonté, le lieu où se concentrent les hommes qui y trouvent un moyen d'existence et qui, vivant chichement sur un pays ruiné, pensent à se lancer sur les contrées de l'Europe où une armée peut trouver subsistance et riche butin. L'Etat soviétique et son armée sont amenés à une volonté commune d'expédition, on dirait mieux, d'invasion en Europe. Nous appelons votre attention sur cette hypothèse qu'une véritable guerre des Soviets contre l'Europe pourrait être en Russie une guerre populaire, car elle unirait, avec des sentiments différents, mais vers un même but, l'Etat soviétique qui y trouverait sa consécration, l'armée, pensant au butin, les communistes qui haïssent tous les Etats dits capitalistes, et les Russes qui tiennent les Etats de l'Europe pour responsables de la durée du régime qu'ils subissent dans la misère et dans la honte. Quiconque fait ces réflexions conçoit que des prêts consentis aux Soviets par l'Europe et l'Amérique seraient utilisés d'abord pour le renforcement de l'armée rouge et pour une réorganisation des transports qui aurait pour premier objet les nécessités stratégiques.

C'est pour ces raisons que nous regarderions comme une faute



énorme une aide prêtée à la Russie soviétique, car cette aide se tournerait contre la volonté de reconstruction des nations.

C'est vers l'Europe centrale que doit, à notre sens, se porter l'effort de reconstruction. Il nous paraît que l'intérêt général des nations est de favoriser d'abord la reconstruction et même le développement de cet ensemble de nations qui constitue l'Europe proprement dite, dont le travail, s'il est facilité, peut assurer la subsistance des peuples, faire renaître l'industrie et les échanges, et qui peut servir de base large, dans un avenir peu éloignée, à une action économique efficace dans la direction des plaines russes.

C'est aussi vers les régions dévastées des pays atteints par la guerre que doit se porter l'effort international. La reconstruction belge et la reconstruction française, en particulier, doivent être achevées selon les principes que les traités de paix ont établis. La justice sera satisfaite si cette reconstruction est assurée, et l'on peut penser que les peuples seront unanimes à donner à la Belgique et à la France une preuve de solidarité sur ce point. Mais en même temps que la justice, c'est l'intérêt général qui sera satisfait : la reconstruction belge et la reconstruction française, sont nécessaires à la reconstruction européenne. La Belgique et la France, toutes deux carrefours des nations, sont fondées à dire qu'elles constituent conjointement une des bases essentielles de la reconstruction de l'Europe.

Il ne nous appartient pas de vous soumettre un plan technique ; mais s'il nous est permis de donner ici de brèves indications, nous dirons qu'il paraît possible de demander à l'agriculture et à l'élevage des nations européennes un effort tel qu'il permette de nourrir les populations industrielles de l'Occident, celles-ci fournissant en échange et par avance l'outillage agricole et les moyens de transport nécessaires à cet effort, et finalement, les tissus que pourraient acheter les populations agricoles devenues plus riches. Alors, sur les frontières de la Russie, de la mer Noire à la mer Baltique, pourraient être organisés les centres d'échange par lesquels on provoquerait, par une action lente et continue, la reconstruction intérieure de la Russie, d'abord sur les confins, puis, de proche en proche, jusqu'au cœur de l'ancien empire des Tsars, jusqu'au jour, s'il lui, où une rénovation de l'Etat russe permettrait à l'Europe, elle-même restaurée, de prêter une aide directe à une nation redevenue maîtresse de son travail.

Mais, frères de toutes nations, avec qui pouvons-nous poursuivre l'examen de ces problèmes, de ces propositions, avec qui pourrions-nous procéder à la réalisation du plan qu'une collaboration entre nations établirait ? Nous adressons notre appel aux hommes de bonne volonté. Mais nous pensons à une conférence des représentants des peuples animés par une même volonté de paix et de reconstruction. Nous, qui prenons l'initiative de cet appel, nous allons le soumettre à la signature de nos amis d'Europe. Mais nous l'adresserons aussi à ceux qui ont été nos ennemis, à qui nous rappelons ici que, au-dessus des batailles, nous n'avons jamais oublié que le jour viendrait où ceux qui se sont affrontés dans les combats devraient travailler de concert dans la paix. Nous nous adressons à tous les peuples qui honorent le travail. Nous ne nous adressons pas aux Etats pour qui la guerre a été une industrie. Ainsi nous adressons-nous aux peuples d'Allemagne, et non point à l'Etat-Roi qui s'est superposé aux nations germaniques, dont la monstrueuse croissance et l'ambition sont à l'origine des guerres qui ont ruiné l'Europe, et qui porte enfin une si lourde responsabilité dans la ruine de la Russie, qu'il a préparée de ses mains en favorisant la prise du pouvoir par les fondateurs de la République des Soviets. Mais nous sommes prêts à travailler avec les représentants des nations allemandes dont, loin de vouloir l'abaissement, nous souhaitons le relèvement et la prospérité.

Il nous reste à vous demander, frères, comment nous pouvons unir nos efforts. Nous vous soumettrons une proposition. Mais auparavant, nous vous disons :

Nous nous rendons compte qu'une coopération des nations, provoquée par les représentants de l'une d'elles, présente de graves difficultés. Dans la situation morale où nous sommes encore, et malgré nos bonnes volontés mutuelles, les défiances s'éveillent trop aisément. Nous arrivons chacun avec nos préférences, nos intérêts, nos ambitions, et nous nous défions de celle des nations qui, dans une conférence entre peuples, se placerait à notre tête. Si c'est une grande puissance, elle fait naître des craintes. Si c'est une nation grande par ses sentiments, mais faible par son territoire et le nombre de ses habitants, son autorité s'oppose malaisément à la manifestation des égoïsmes nationaux. Et nous nous défions enfin de ces assemblées où se rencontrent surtout des intérêts, où la volonté des puissances d'argent, ou du pétrole, ou du fer, ou de la laine vient fausser le sens

des conversations, et fait oublier les problèmes moraux, les premiers pourtant, qui se posent aux nations.

C'est pourquoi, frères, nous pensons qu'aucune de nos nations n'est parfaitement qualifiée pour appeler les autres à une coopération. Et, ayant ainsi pensé, nous considérons l'appel que nous vous adressons, non point comme un appel en vue d'une rencontre, mais comme le premier mouvement d'une démarche toute différente où nous nous associerons pour solliciter une intervention d'une puissance qui nous dépasse tous par sa nature et par son objet, et la seule puissance devant laquelle s'inclinent les égoïsmes nationaux, devant laquelle tombent les haines, devant laquelle les cœurs peuvent s'ouvrir, la seule enfin qui, attentive à notre prospérité matérielle, nous rappellera toujours que notre plus grande obligation est de l'ordre de l'esprit, et que rien ne nous sera donné si nous l'oublions.

Frères, c'était notre première pensée en écrivant ces premières lignes de l'appel que nous vous adressons. Nous vous demandons de nous associer pour fonder une paix durable. Mais ce n'est pas à nous qu'il appartient de convier les peuples à cette haute tâche. Nous ne connaissons qu'une puissance qui ait pouvoir d'appeler les hommes et les peuples à l'union de la paix. Nous vous demandons de vous joindre à nous pour la supplier de nous appeler auprès d'elle et, que vous soyez ses fils soumis et respectueux ou que vous soyez de ceux qui la regardent comme la plus haute puissance morale de l'univers, nous vous demandons de vous tourner vers le Siège qu'Elle occupe et de Lui dire avec nous :

#### TRÈS SAINT PÈRE,

Nous cherchons la paix et nous ne la trouvons pas. Dans l'angoisse où nous sommes, nous nous tournons vers Rome, et nous levons nos yeux vers le Père qui a pris le nom de Celui qui a dit, au moment où les peuples portaient au combat : Je bénis la paix !

Nous supplions Votre Sainteté d'écouter notre prière : Nous avons combattu les uns contre les autres, ou bien, non combattants, nous avons pris parti pour l'un ou l'autre camp. Mais nous avons tous à combattre aujourd'hui de mêmes ennemis : le désordre de l'esprit et la famine qui nous menace. Nous sommes prêts à nous associer pour une même tâche : mais si la paix des armées est signée, la paix des âmes n'est point faite encore, et nul de nous n'a pouvoir pour l'établir ni même pour la proposer. Nous voulons nous joindre et nous redoutons de nous rencontrer, parce que nous craignons le réveil des forces obscures qui nous ont jetés les uns contre les autres et parce qu'aucun de nous ne peut se dégager entièrement de ses passions et de ses intérêts.

Nous savons, Très Saint Père, que la seule vraie paix est celle de l'esprit, mais lorsque nous entrons dans les conférences que nous tenons et par quoi nous souhaitons de faire régner entre nous cette paix véritable, nos pensées, dès le seuil, se portent vers nos chemins de fer, nos flottes, et nos échanges, et nous ne pensons plus qu'à nous gagner de vitesse les uns les autres pour nous prendre l'un à l'autre quelque avantage sur un marché du monde. Et lorsque, parfois, nous sortons de ces conférences, nous nous demandons si nous avons travaillé à la paix ou si nous avons préparé une nouvelle guerre. C'est pourquoi, fils de l'Église catholique, ou fidèles d'autres Églises, ou même incroyants, mais sachant tous que Votre Sainteté tient entre ses augustes mains la clé des âmes et des cœurs, sachant tous que Votre Sainteté prend en égale pitié les peuples du Nord et ceux du Sud, ceux de l'Est et ceux de l'Ouest, sachant qu'Elle les tient tous pour ses enfants et que seule Elle peut les rappeler à la vraie paix, nous supplions le Saint Père d'assembler les peuples aux pieds de son Siège, afin qu'ils viennent tous, avec un cœur pur, travailler à la reconstruction de l'ordre qu'ils ont détruit.

Si ce n'est votre Sainteté, qui parlera aux peuples de Russie et à leurs chefs ? Si ce n'est votre Sainteté, qui fera rentrer dans la voie du salut ces peuples égarés ou subjugués par une folie de l'esprit ? C'est de vérité que ces peuples ont faim autant que de pain. Or, nous avouons notre impuissance : qu'ils soient du Tsar, de Lénine, ou de Mahomet, ces hommes qui vivent dans l'affliction et dans la misère, si nous nous portons vers eux, les mains pleines, ils nous regardent avec hostilité. Car la défiance est entrée dans leur cœur, à l'égard de tous les autres peuples : lorsqu'ils nous voient, les uns et les autres, nous concerter pour leur porter assistance, ils pensent que nous voulons nous emparer des richesses de leur sol et les placer eux-mêmes sous le gouvernement d'hommes qui ne serviraient que nos intérêts. Restons-nous dans l'inaction, ils nous rendent responsables des souffrances qu'ils subissent. Intervenons-nous, ils nous accusent d'avoir le projet de les mettre dans la servitude de l'argent. Ils ont



trop souffert pour que nous puissions nous plaindre de cette injustice. Et il nous faut bien dire que parmi tant de projets qui ont été faits pour la reconstitution de la Russie, il en est peu, bien peu, qui ne la tiennent pour une entreprise de trafiquants. C'est pourquoi nous pensons que seule, Votre Sainteté peut rappeler aux peuples russes les lois divines et humaines par quoi l'homme trouve son salut.

TRÈS SAINT PÈRE,

Nous reconnaissons que le mal dont nous souffrons tous vient de ce que, pour apaiser les sentiments nés pendant la guerre, aucune parole n'a été prononcée, dans les assemblées qu'ont tenues les États, au nom d'une autre puissance que celles qui venaient de s'affronter. Les peuples n'ont pas eu le sentiment profond qu'une Justice supérieure était satisfaite ; ils n'ont vu dans la paix des traités que des compromis entre les forces et les intérêts matériels, et c'est pourquoi la collaboration leur est aujourd'hui si difficile. Nous pensons qu'ils demeureront dans cette défiance tant qu'ils n'auront pas entendu la Parole suprême qui apaise vainqueurs et vaincus, qui rappelle à tous la mission de l'homme, des peuples et des États.

Mais si Votre Sainteté appelle auprès d'Elle les représentants des peuples et les convie à travailler de concert, avec l'esprit de paix dans leur cœur, la face du monde est changée. Où était la France, paraît la Justice ; où était l'Intérêt, paraît la Charité ; où l'on ne voit que l'appétit de vivre, brillent les lumières de la Foi ; où est le Désespoir, voici l'Espérance. Alors les peuples, laissant tomber les armes, se rencontreraient en pleine confiance, sachant bien que chacun d'eux trouvera dans le cœur de Votre Sainteté un égal amour qui sera sa protection et sa sauvegarde ; dans l'esprit de Votre Sainteté, la suprême sagesse qui écarte les périls. Alors, autour du Siège romain, autour de Rome éternelle vers laquelle tant de peuples se tournent aujourd'hui, s'ordonne la réfection du monde : qui refusera de travailler, qui se refusera à la réconciliation s'il y est appelé par le Saint Père ? Et dans ce monde qui est le territoire même de la Rome dont les papes ont fait la capitale de la Chrétienté, l'espoir renaîtra, l'homme reprendra goût à l'effort pacifique afin de conserver, pour l'uni-

vers, les bienfaits du trésor de foi et de sagesse qu'il doit au christianisme : la faim sera vaincue, en même temps que sera étanchée la soif de Vérité.

TRÈS SAINT PÈRE,

Une espérance est née au cœur des hommes le jour où Votre Sainteté a donné au monde son auguste bénédiction *urbi et orbi*, et c'est un fait que d'innombrables hommes, fidèles ou non, ont pris leur part de cette bénédiction. C'est au nom de cette espérance que nous supplions Votre Sainteté d'écouter notre prière, car nous croyons que la vraie pacification sera donnée par le Maître des âmes ; nous croyons que, dans l'angoisse où elles sont, les nations divisées, les nations hostiles s'uniront pour l'œuvre de paix si elles y sont appelées, non plus par l'une d'elles, non plus par le Fer ou par l'Or, mais par la Parole du successeur de Pierre, au nom de Celui qui a dit : *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.*

*Le document que l'on vient de lire a été remis, dans la première quinzaine de mars 1922 aux Comités Directeurs des Confédérations professionnelles françaises. Il a été envoyé en même temps en Belgique, en Italie, en Pologne, en Suisse. Il sera envoyé dans la deuxième quinzaine de mars aux autres pays. Son premier rédacteur et les hommes qui l'ont approuvé en première lecture s'en dessaisissent : Il ne leur appartient plus. Il devient le bien propre des hommes et des groupements qui le reprendront en leur nom, et qui se concerteront pour lui donner la suite qu'il comporte.*

*L'éditeur se borne à donner ici une indication pratique, afin de faire connaître que toutes les adhésions individuelles ou collectives à cet appel, avec ou sans modification, seront reçues par le Comité international pour la reconstitution intellectuelle et économique de l'Europe dont l'abréviation est : CIPRIEE, et dont le siège provisoire, est, 10, rue du Havre, à Paris, VIII<sup>e</sup> arrondissement.*

GEORGES VALOIS.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Saint Magloire

Pas de méprise ! Il n'est pas question du vrai saint Magloire, cousin de saint Samson et de saint Malo, deuxième évêque de Dol, mort ermite à Jersey, dont vous avez admiré, peut-être, la vénérable image, à la cathédrale doloise, dans la splendide verrière qui lui est consacrée.

Non ! Il s'agit du saint Magloire de fantaisie, usurpateur d'un grand nom, sorti tout palpitant d'actualité du cerveau de Roland Dorgelès, lauréat du prix *Vie heureuse* (22<sup>e</sup> mille) qui trône à la devanture de toutes les librairies et accapare l'encens de toutes les cassolettes littéraires. Je tremble que le pseudo-Magloire ne supplante l'autre dans l'universelle badauderie, que la sainteté de chrysocale n'éclipse l'or pur et sans alliage de l'authentique sainteté. Mais, j'admire l'énorme prestige de la vertu héroïque : sa caricature reste assez forte pour assurer les gros tirages et créer la vogue tintamarresque. Au demeurant, la facture de ce roman de 370 pages, où l'intérêt jamais ne languit, où grouille une vie intense, roman d'aventure religieuse, sans psychologie profonde, mais écrit d'une plume endiablée et capiteuse, ne dément pas trop, de ce point de vue, la fortune de son étourdissant succès.

Au moment où s'ouvre la romanesque histoire, Magloire Dubourg, a derrière lui un grand passé. Tout jeune, il entendit par delà les espaces l'appel lointain des âmes, il a couru en Afrique, il a sillonné en tous sens, seul et sans armes, de la Côte d'Ivoire au Congo, à l'Ouganda, il s'est héroïquement sacrifié aux noirs, aux Européens, il a rempli le monde de l'éclat de ses prouesses, il a paru doué d'une puissance surnaturelle, s'imposant aux chefs les plus sanguinaires, flétrissant partout le vice, secourant partout la misère, bravant tous les

supplices et les surmontant, ligoté sur une fourmière et sauvé de la morsure des fourmis, mis en croix et ne gardant de sa crucifixion que les cicatrices des clous en ses mains trouées, glorieux stigmates qui, parfois jettent des rayons tandis qu'à son front perle une rosée sanglante, passant une rivière à pied sec, détournant un vol de sauterelles du champ de mil qu'elles menaçaient, domptant les fauves, charmant les essaims autour des ruches : thaumaturge, martyr, prophète, proclamé saint par toutes les trompettes de la renommée.

Et voici qu'après quarante années d'absence, sur un ordre du ciel, il s'arrache à ses nègres et s'en revient dans sa patrie, nouveau messie pour sauver le monde, nouveau rédempteur pour l'arracher à la perdition. Car c'est en ces termes modestes que le grand Réformateur définit sa mission salvatrice.

Dès que sa présence est signalée à Marseille, les foules se précipitent et le portent en triomphe, tout en subtilisant sa valise. Dès qu'il est parvenu à Barlincourt, à la villa « Logis du Roy », chez son frère François, feuilletoniste, une nuée de journalistes, de photographes s'abat sur l'Africain, les multitudes s'ébranlent, les trains déversent des wagonnées d'éclopés, de béquillards, de grabataires et l'humble bourgade devient l'ombilic de la France, de l'Europe.

Devant ces masses tumultueuses qui déferlent à ses pieds, saint Magloire fait bonne figure. Son regard, tantôt noyé d'extase, tantôt fulgurant est toujours magnétique, sa voix tonnante, son aspect impressionnant et il semble que de lui s'échappe un effluve mystérieux. Il read le mouvement à des paralytiques, la vue à un aveugle dans des assemblées délirantes d'enthousiasme. Il y a même un impotent guéri malgré lui, et s'écriant : « Il va me guérir, je ne pourrai plus mendier ! » Drapé dans sa cape orientale, austère, lointain, hiératique, il suggère son auditoire et le fascine.

Quel est le nouvel évangile du prophète ? Quel est son message de salut ? La grande révélation qui doit révolutionner la terre pour la



pacifier, la parole de feu que le Séraphin a mise sur les lèvres de cet autre Isaïe, c'est, ni plus ni moins, la vieille chimère de la transmigration des âmes !

Voilà du coup mon saint Magloire découronné, décati, déconfit et ses plus éloquentes tirades contre l'égoïsme et la cupidité ratent lamentablement comme les pièces mouillées d'un feu d'artifice. Il n'est plus qu'un théosophe de bas-étage, ou un spirite inférieur, ou un néo-bouddhiste mal informé. Ah ! c'était pas la peine de le faire revenir de chez les Pahouins, de le nantir d'un mandat de Légal divin qui lui dicte le plus orgueilleux mépris de la hiérarchie, de l'orner des stigmates de saint François, de la tendresse de saint Vincent de Paul, de l'héroïsme de Charles de Foucauld, de l'aurole des dons du miracle, de la divination, de l'extase, de le hausser sur un piédestal gigantesque, de le dresser au-dessus de l'humanité, du front touchant le ciel, de le canoniser de son vivant pour en faire un sous-Allan Kardec, débitant des calembredaines archi-usées, des sonnettes, rebattues, fumeuses et de la plus morne incohérence !

Voici sa doctrine tombée des lumières du cinquième appartement. On ne meurt pas, c'est entendu, on s'évade de la vie. La mort n'est qu'une phase de recueillement, une halte avant de recommencer le périple migrateur. Pas de jugement particulier, pas de décision sans appel d'une épreuve terrestre unique, c'est incommode. Pas d'enfer, pas de sanction inévitable, c'est très incommode. L'âme ne périt pas, elle quitte sa dépouille comme un nomade son gîte, elle se repose quelque temps dans le royaume des esprits (?) ou dans la brume des régions inférieures (?) Après cette pause, elle se réincarne successivement, indéfiniment, ainsi que le vin se décante de bouteille en bouteille. Et comment ? Non pas comme dans la doctrine de Çakia-Mouni, selon une loi de justice, d'après le mérite ou le démérite des existences antérieures. Non pas, comme dans la théorie théosophique, selon la loi du Karma ou de la causalité fatale, mais « au hasard du grand vent qui emporte les âmes » ici ou là, à l'aveuglette, dans le corps d'un riche Américain ou d'un valet de ferme, comme ça tombe ! C'est sur cette trouvaille que Magloire greffe sa morale individuelle et sociale. Puisque vous devez vivre sur terre jusqu'à la fin des temps, puissant et fortuné aujourd'hui, misérable et infortuné demain, peut-être, plus d'envie, plus de haine, plus de conflit de classes, plus de collision d'intérêts, le règne de la paix, l'empire de l'universel amour. Et pourquoi ? Parce que les mal lotis d'à présent peuvent escompter la réparation de leur sort dans une existence future, parce que les bien partagés d'aujourd'hui, peuvent redouter un avenir fâcheux. Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! Comme si tout ce qui s'offre aujourd'hui n'était pas de bonne prise, comme si les impatients s'en remettraient aux échéances aléatoires d'un lointain avenir pour se payer des injustices du présent !

Dans cet inepte système, le plus baroque de l'espèce, la transmigration des âmes est la plus hasardeuse des loteries, elle peut inviter les désespérés au suicide pour tenter la chance d'un meilleur numéro, elle est impuissante à corriger les inégalités sociales, elle est d'une vacuité de pensée navrante.

C'est le dada, c'est la Rossinaute qu'enfourche l'extravagant Don Quichotte. C'est l'Évangile qu'il clame partout, tantôt dans des prêches lyriques aux petits et aux humbles, tantôt dans des philippiques enflammées, d'une violence inouïe, aux députés en pleine Chambre, aux juges à la barre des témoins, à des fêtards dans un restaurant de nuit. A quoi donc aboutit tout ce préchi, prêcha ?

Ce qui devait arriver, arrive, Saint Magloire a semé le vent, il récolte la tempête. La villa « Logis du Roi » était la maison du bonheur, le lugubre trouble-fête y apporte toutes les infortunes. Barlincourt était paisible et florissant, le prophète de malheur y déchaîne toutes les calamités. Il traîne à sa suite brouilles et querelles, émeutes et grèves, adultères, suicides, incendies. Yvonne Dubourg, sa nièce, se pend pour avoir été, par la faute de son oncle, abandonnée de son séducteur. Les Dubourg, mari et femme, désertent le logis fatal sur lequel pèse la malédiction, et tailladent le contrat conjugal à qui mieux mieux. Leur domestique, Petit-Louis, assassine la vieille bigote Pelé. Leur fils Gérard, pour venger sa sœur, incendie l'usine des Aubernon. A Barlincourt, Magloire a suscité une grève, créé un schisme. Il amène Paris et y allume une révolution. Et cependant l'homme catastrophique reste inviolable, l'Église lui épargne ses foudres, la police ses prisons. Il finit cependant, malgré son inconscience, par s'apercevoir qu'il a fait faillite. Abandonné de tous, il se réembarque pour cette Afrique d'où il n'aurait jamais dû sortir et onques on n'entendit plus parler du pharamineux personnage.

Après cela, qu'a donc voulu Dorgelès ?

Parodier la sainteté pour la discréditer, caricaturer Lourdes pour se gausser du miracle, travestir le spiritualisme pour le faire révoquer

en doute ? A en juger par tous les brocards dont fourmillent ces pages, on serait tenté de le croire.

N'a-t-il pas voulu plutôt faire le procès de notre société en renvoyant à sa veulerie l'échec de saint Magloire, la montrer si enlisée dans les cupides et basses jouissances qu'elle apparaisse réfractaire à tout idéal ? Peut-être bien.

Quoi qu'il en soit, charge de la sainteté ou satire de l'époque, l'œuvre est manquée, le titre est mensonger, tout cela ne prouve rien, parce que du saint, Magloire n'a que les dehors, certains dehors, quelques accessoires bruyants ; il n'en a pas l'âme. La passion sans raison, le zèle sans obéissance, la hardiesse sans humilité, l'éloquence sans doctrine et tous ces marques mettent ici la sainteté hors cause et détruisent donc la thèse par la base.

Mais ne sondons pas si profondément les intentions de l'auteur qui se pavane sur son 22<sup>e</sup> mille. Il n'eut, peut-être, pas d'autre dessein que de faire retentir les cymbales de la publicité lucrative.

J. SCHYRGENS.



## ROME

### La vie de l'Église.

Voici la liste des causes de canonisation et de béatification qui ont abouti sous le Pontificat de Benoît XV :

#### CANONISATIONS :

13 mai 1920. — S. Gabriel dell' Addolorata (Possenti), Passionniste.

13 mai 1920. — Ste Marguerite-Marie Alacoque, Visitaudine.

16 mai 1920. — Ste Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans.

#### BÉATIFICATIONS :

26 avril 1917. — B. Joseph-Benoît Cottolengo, prêtre.

6 mai 1917. — Bse Anne de Saint-Barthelemy, Carmélite déchaussée.

9 mai 1920. — Bse Louise de Marillac, veuve Le Gras, fondatrice des Filles de la Charité.

23 mai 1920. — B. Olivier Plunket, martyr, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande.

30 mai 1920. — Bse Anne-Marie Taïgi, veuve, tertiaire trinitaire.

6 juin 1920. — BB. Martyrs noirs de l'Ouganda (22).

13 juin 1920. — BBses Filles de la Charité d'Arras (4) et Ursulines de Valenciennes (11) martyrs.

#### CONFIRMATIONS DE CULTE :

15 janvier 1918. — B. Nuno Alvarez Pereira, profès lai des Carmes déchaussés.

26 juin 1918. — BB. Servites de Prague (64) martyrisés par les Hussites en 1421.

13 novembre 1918. — S. Jean Pelingotto, tertiaire franciscain.

12 mars 1919. — B. Ugolin, de Gualdo Cattaneo, des Ermites de Saint-Augustin.

12 mars 1919. — B. ou S. Isnard de Chiampo, prêtre profès dominicain.

20 mars 1921. — Bse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, professe Clarisse.

27 juillet 1921. — B. Ange de Scarpetti, des Ermites de Saint-Augustin.

#### DOCTORAT :

5 octobre 1920. — S. Ephrem déclaré docteur de l'Église universelle.



## ITALIE

### Le fascisme anticlérical

Les agences signalent de nombreuses rencontres sanglantes entre fascistes et socialistes sur divers points de la Péninsule. Cette recrudescence de fougue assassine des deux clans extrémistes italiens tient-elle aux événements qui viennent de se dérouler à Fiume ou tout simplement à l'exubérance de la sève printanière ? Nous ne voulons pas consacrer notre chronique à ce grave problème. Mais nous rappellerons une fois de plus que les violences fascistes, si noble et si désintéressée qu'on suppose la fin poursuivie, ne sauraient être justifiées devant les principes chrétiens.

Aussi les catholiques italiens, après quelques hésitations fort compréhensibles dans les circonstances troublées qui virent naître le



fascisme, se sont-ils déclarés adversaires, non pas, évidemment, de son ardent patriotisme, mais de son intransigeance excessive et surtout de ses méthodes illégales et immorales.

A cause de cette attitude des catholiques et sans doute aussi à cause de l'opposition qu'ils sentent entre leur esprit et l'esprit catholique, les fascistes ont eu plusieurs fois des accès d'anticléricalisme.

Voici un document très significatif à cet égard. C'est une protestation adressée par le Clergé de Mantoue aux autorités gouvernementales.

« Dans la région de Mantoue, la violence ne connaît plus de bornes et elle prend de plus en plus caractère de persécution religieuse.

« Cette situation nous force à sortir de la réserve gardée jusqu'ici par le clergé concernant ces luttes fratricides. Et nous avons cru devoir ajouter à nos efforts privés de pacification, efforts trop souvent inutiles, et incompris, une protestation publique contre ces nouvelles et insupportables injustices.

« Nos adversaires n'ont même plus pour eux les apparences de motifs politiques. Indistinctement, ils s'attaquent à toute institution et à toute personne qui représente le catholicisme.

« Les derniers épisodes sont significatifs. Des membres d'associations catholiques, des prêtres vénérables, tel l'abbé Cesare Ferrari, Archiprêtre de Volta Mantovana, ont été souffletés, brutalement maltraités, et ils se voient à présent obligés d'abandonner leur domicile ou d'y vivre sous la menace continuelle de vexations et de graves périls.

« Les sévères décrets du gouvernement pour le désarmement et la pacification sont traités à Mantoue comme les fameuses « proclamations » d'espagnole mémoire. Aussi les violents s'enhardissent-ils de jour en jour. Tandis que ceux qui souffrent de ces violences ou qui en sont témoins sentent s'ébranler leur confiance en la protection des pouvoirs publics, qui doit être la base de toute vie civile.

« En présence de cet état de choses, le clergé lui-même devait protester. Nous ne demandons ni faveurs pour nous ni répression pour nos adversaires. Nous voulons seulement que soit rétablie la souveraineté de la loi et que les autorités civiles, avec la sollicitude qui sied à leur mission, protègent les droits des citoyens catholiques aussi bien que ceux des autres, vu que les catholiques ne le cèdent certainement à personne dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques et sociaux.

« Nos paroles et nos sentiments tiendront compte, certes, du précepte évangélique de la charité. Mais il est de notre devoir, lorsque la violence nous assaille, de répéter pour nous et pour nos fidèles, le *Civis Romanus sum* de S. Paul. Nous aussi, nous sommes citoyens.

« Si nous avons commis quelque crime, traduisez-nous devant les tribunaux. Mais si nous sommes innocents, vous n'avez pas le droit de nous laisser à la merci d'injustes persécuteurs.

« Nous avons confiance que Mantoue, replacée sous l'égide sûre et impartiale de la loi et rendue à la paix et à la concorde, cessera d'être le théâtre de luttes cruelles et fratricides. »

(Cité par l'OSSERVATORE ROMANO, 8 mars 1922.)

Nous livrons ce texte aux méditations des lecteurs de la *Revue* qui nous ont reproché, au début, de ne pas manifester plus de sympathies à l'admirable mouvement fasciste qui allait sauver l'Italie.

LOUIS PICARD.



## FRANCE

### Des nouvelles religieuses

D'après une enquête menée par la Société générale d'éducation et d'enseignement, le nombre des écoles libres en France s'élève, en chiffres ronds, à 12.000, dont 3.000 pour les garçons et 9.000 pour les jeunes filles. Ces écoles sont fréquentées par 950.000 élèves. Le nombre des instituteurs et institutrices est de 29.000

Rendons hommage à l'esprit chrétien de nos frères de France qui soutiennent ces 12.000 écoles sans subsides.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la *REVUE* de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.



## ANGLETERRE

### Le parlementarisme anglais

Notre Premier Ministre a menacé de démissionner. Nous souhaitons son départ. Au milieu du tapage actuel nous notons deux déclarations réconfortantes parues ces jours-ci dans la presse.

La première est de M. G. B. Shaw, invité par les membres du Labour Party d'Edimbourg à les représenter au Parlement. M. Shaw répond qu'il n'a pas de temps à perdre pour aller écouter les « commercial gentlemen » qui font l'ornement de Westminster. Il ne croit pas le salaire actuel des membres du Parlement assez élevé pour le dédommager de ce qu'il perdrait en ne pouvant mieux employer son talent ailleurs.

Le second document émane de M. Hopkinson, député du Lancashire.

Dans le *Sunday Post*, M. Hopkinson expose son expérience de cet « esclavage de parti » que nous avons si souvent dénoncé. Il montre que le système des partis a desservi le pays pour ne servir qu'aux politiciens. La sujétion aux chefs de parti est indispensable à quiconque veut être un politicien de premier plan ou désire recevoir des titres. On s'y soumet quoique l'on sache fort bien que les chefs de parti défendent des politiques désastreuses pour le pays.

M. Hopkinson décrit les débats à la Chambre des Communes comme ennuyeux au-delà de toute expression. Quelques membres à peine y assistent. Ces débats sont d'ailleurs sans aucune action sur les mentalités de ceux qui, lors des élections, vendirent leurs âmes à l'organisation du parti et n'ont plus la liberté de voter conformément aux vœux de leurs électeurs. Une bonne partie de cette duplicité est attribuable — s'il faut en croire l'auteur — à l'ambition des femmes de députés, désireuses de faire partie de la bonne société londonienne.

Nous saluons avec joie cette critique sévère de la Mère des Parlements. Il est démontré une fois de plus, qu'une réforme intérieure de la Chambre des Communes exige que les membres se débarrassent des chefs de parti pour devenir des représentants indépendants et responsables.

(G. K. CHESTERTON, *New Witness*, du 10 mars).

### Les dangers du Sionisme

..... Le Sionisme tel qu'il s'est développé de nos jours est en vérité la source des maux les plus graves.

Nous reconnaissons volontiers qu'une autre espèce de Sionisme, qui voudrait réellement constituer les Juifs en nation indépendante et rendre les autres nations indépendantes des Juifs, serait une entreprise louable et raisonnable, quoique, sans doute, une œuvre politique trop haute et trop héroïque pour la pauvre science des politiciens de notre temps.

Mais l'idéal du sionisme s'est évanoui, seule, la réalité de ce qui porte encore ce nom, demeure. On ne peut plus résoudre le problème juif, on ne fait que renouveler et aggraver le problème dans sa forme la plus aiguë tel qu'il existe dans les plus mauvais cas connus.

Le problème juif peut se résumer en ces mots : les Juifs ne sont pas autorisés à se gouverner eux-mêmes, mais on leur permet de gouverner tout le reste du monde.

Le Sionisme actuel est un accord qui permet à des Juifs en Palestine de gouverner tout le monde, d'être connus et haïs comme Juifs, mais qui ne reconnaît pas ces Juifs comme des Juifs se gouvernant eux-mêmes, puisqu'on les suppose des serviteurs et des satrapes anglais. Ces gens-là parlant de Sionisme à Jérusalem pourraient tout aussi bien parler de Sionisme à Westminster (*Chambre des Communes*) ou de Sionisme à Wall Street (*la Bourse de New-York*). Un Samuel règne en Palestine exactement comme il régnait au Parlement ; parce qu'il y fut placé par ceux qui lui sont supérieurs et que ses inférieurs ne peuvent lui résister. Les fonctionnaires Juifs de Palestine occupent leurs emplois grâce aux mêmes introductions et intrigues employées par les Juifs que vous trouverez dans les parlements et les administrations publiques de l'Europe et de l'Amérique.



En résumé on peut dire que nous n'avons fait qu'étendre un mal tout juste au moment où tout le monde commençait à trouver ce mal insupportable. Nous expérimenterons combien pareille politique est dangereuse.

(G. K. CHESTERTON, *New Witness*, du 10 mars).



## ALLEMAGNE

### Statistique

Il a été créé en 1915 un « Bureau central de statistique pour l'Allemagne catholique », son siège est à Cologne.

D'après un relevé que ce bureau vient de publier et qui se rapporte à l'année 1920 le « Reich » comprenait dans ses nouvelles limites (y comprise encore cependant la partie de la Silésie, rattachée en 1921 seulement à la Pologne, mais non comprise la Sarre) 9431 paroisses, plus 1383 autres districts de pastorat (ces derniers en régions presque complètement luthériennes). 15.471 prêtres exerçaient le ministère paroissial ; il y avait, en outre, 3.602 prêtres séculiers. Le total des prêtres séculiers était ainsi de 19.076, pour 20.822.031 catholiques.

Il a été célébré en 1920 258.396 mariages, dont 29.665 mixtes, et 583.248 baptêmes ; des enfants baptisés, 38.241 avaient des parents de deux confessions.

Il y a eu 476.389 premières communions (contre 450.527 en 1919), dont 235.441 de garçons et 240.948 de filles. 12 millions de catholiques, chiffre rond, ont fait leur devoir pascal, soit les trois quarts des catholiques qui y étaient obligés en raison de leur âge.

Le nombre des conversions au catholicisme a augmenté : de 7829 en 1919 il a passé à 9.351. Mais 44.633 personnes ont quitté l'Église catholique ; la *Germania*, où nous trouvons ces chiffres, déclare qu'« en présence des efforts faits du côté des ennemis de la foi, c'est une perte peu importante » : il nous semble que la *Germania* a la consolation facile.

### La lutte scolaire

Avant la guerre le régime scolaire, qui comportait quelques différences selon les États de l'Empire, satisfaisait, dans l'ensemble, assez bien les catholiques ; dans certaines régions même, il était, en pratique, fort bon. L'école était partout chrétienne en principe et souvent en application aussi : mais il y avait beaucoup d'écoles « simultanées » c'est-à-dire où les confessions étaient mêlées ; catholiques, protestants, et même s'il le fallait, juifs, étaient plus représentés dans le corps enseignant de l'école ; il pouvait ainsi se faire une sorte de neutralisation interconfessionnelle dans l'enseignement, les élèves de chaque confession recevant, d'ailleurs, l'instruction religieuse proprement dite d'un prêtre ou d'un instituteur de leur religion.

La situation variait, nous le répétons, suivant les régions. C'est ainsi que dans les provinces orientales, où la lutte contre le polonisme sévissait, on avait multiplié les écoles interconfessionnelles. Dans la province de Posnanie et dans la province de la Prusse occidentale qui viennent de passer en grande partie à la Pologne, il y avait 644 « écoles communes » fréquentées par 59.999 enfants protestants et 113.428 catholiques ; mais il y avait, pour ces écoles 1511 instituteurs protestants, soit 1 pour 39,7 élèves de la même confession, et seulement 1.394 instituteurs catholiques, soit 1 pour 81,4 élèves de cette confession.

Le nombre des instituteurs catholiques était, d'ailleurs, proportionnellement à la population scolaire de chaque confession, inférieur au nombre des protestants dans l'ensemble de la Prusse ; il eût fallu 8.000 instituteurs catholiques, de plus qu'il y eût de chaque côté un instituteur pour le même nombre d'élèves.

Depuis la guerre de la République, la situation au point de vue scolaire ne s'est pas améliorée pour les catholiques. Il n'y a pas encore de régime bien défini et stable. Une loi scolaire est soumise en ce moment à une Commission du Reichstag, à laquelle elle a été renvoyée après une première et très sommaire discussion en séance plénière. Nous en reparlerons quand le moment sera venu. En attendant la mise en application d'une loi nouvelle, l'arbitraire administratif

se taille largement place sur le terrain scolaire en se jouant au milieu des lois et circulaires du passé.

Les socialistes ont depuis toujours l'école « neutre » à leur programme ; ils en sont les ardents apôtres ; leur participation au pouvoir à tous les degrés les rend maintenant particulièrement dangereux pour les catholiques au point de vue de l'enseignement. L'on constate sur divers points des prodromes de « Kulturkampf » scolaire. Depuis quelque temps, les journaux catholiques se plaignent notamment beaucoup de ce qui se passe dans certains districts du Nassau ; il en a été question aussi à la Chambre prussienne. Ils signalent, entre bien d'autres, ces faits :

Dans une localité, l'administration régionale veut absolument imposer un instituteur athée à des enfants catholiques, dont les parents protestent. Dans une autre, un instituteur catholique ayant cessé d'exercer ses fonctions, on l'a remplacé par un protestant, alors que sur 400 élèves, 9 seulement appartiennent à la confession évangélique, et alors que, dans une localité voisine, on a refusé de nommer, comme le demandaient les parents, un instituteur catholique pour 21 élèves catholiques, sous prétexte que ce n'était pas la peine en présence d'un si petit nombre d'intéressés.

A Hambourg, il y a 4 écoles, 804 élèves catholiques, 863 protestants, 19 instituteurs catholiques, 20 protestants ; c'est bien. Mais un seul directeur d'école est catholique ; une place de directeur est devenue vacante ; la population catholique fait en vain des instances auprès de l'administration, afin qu'elle profite de l'occasion pour nommer un second directeur catholique. Actuellement les choses sont arrangées de telle façon que 27 classes sont dirigées chacune par un instituteur protestant et seulement 12 par un instituteur catholique.

### Haine anticatholique d'un Hohenzollern

Le prince Auguste-Guillaume, l'un des fils de l'ex-Kaiser, s'initiait à l'administration en qualité de « landrat » — quelque chose comme sous-préfet — à Kamenz (province de Silésie), vers la fin de 1914 tandis que ses compatriotes de son âge marchaient au feu. Il eut à donner son avis sur une demande de rédemptoristes tendant à s'établir dans une localité de son ressort administratif, Wartha. Dans l'avis qu'il transmet à son supérieur hiérarchique au chef-lieu de la province Breslau, il se prononça catégoriquement contre l'acceptation de la demande ; il y disait notamment :

« L'Église catholique est le plus grand et le plus irréconciliable ennemi de l'Etat prussien ; il s'agit d'une institution internationale, et toujours antimonarchique, qui, comme l'expérience le montre ne regarde pas, le cas échéant, à faire front avec les socialistes contre le gouvernement ; il s'agit de l'Église dont les serviteurs ont, en Belgique, tiré avec des mitrailleuses contre nos soldats. Est-il possible d'accorder encore un avantage à une institution si démoralisatrice ? »

Nous trouvons cette citation dans un article de la *Rheinische Republik* (numéro du 23 février), organe, on le sait, de M. Smeets, qui fait en Rhénanie de l'agitation anti-prussienne et pour l'autonomie. Le journal n'indique pas où il a puisé cette citation. Nous n'en avons vu cependant nier l'exactitude dans aucun journal allemand.

Dans la légende boche du clergé belge prenant part à la « guerre des francs-tireurs », la parole princière met un détail nouveau et que nous n'avions pas encore entendu : les curés-mitrailleurs !

L. G.



*Les abonnements commencent à courir, à partir du numéro qui suit la réception de la demande d'abonnement. Les nouveaux abonnés peuvent, s'ils le désirent, recevoir les numéros antérieurs à la date de leur abonnement.*

